

Nous **comptons**, car vous **comptez** !

Recensement de la population | Luxembourg

RP2021 : Les communes en chiffres

COMMUNE DE NOMMERN

Commune, canton, Grand-Duché :
un rapport comparatif

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Commune de Nommern (canton de Mersch)

Le 37^e recensement général de la population du Grand-Duché de Luxembourg, organisé par le STATEC avec la collaboration de chaque commune, s'est déroulé du 08 novembre au 05 décembre 2021. Les 643 941 résidents du pays (en date du 08 novembre 2021) ont alors été invités à répondre au questionnaire. Le recensement étant la seule source de données exhaustive sur l'ensemble des habitants du pays, leurs réponses ont donc permis d'élaborer le profil de la population sous différentes thématiques et à différents niveaux géographiques allant du plus large (national) au plus fin (par km²).

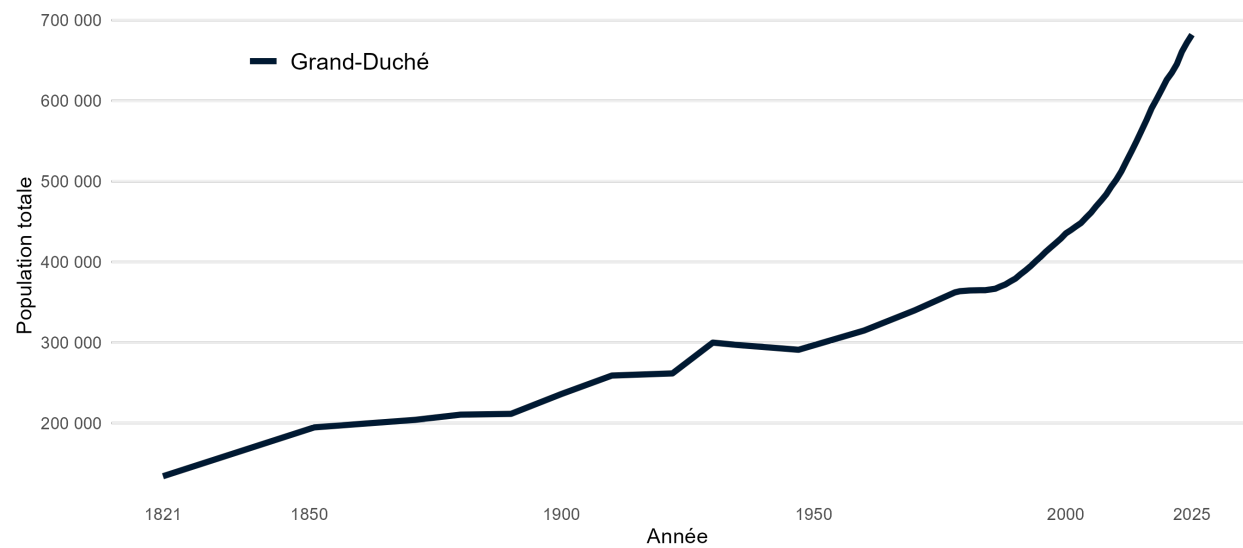
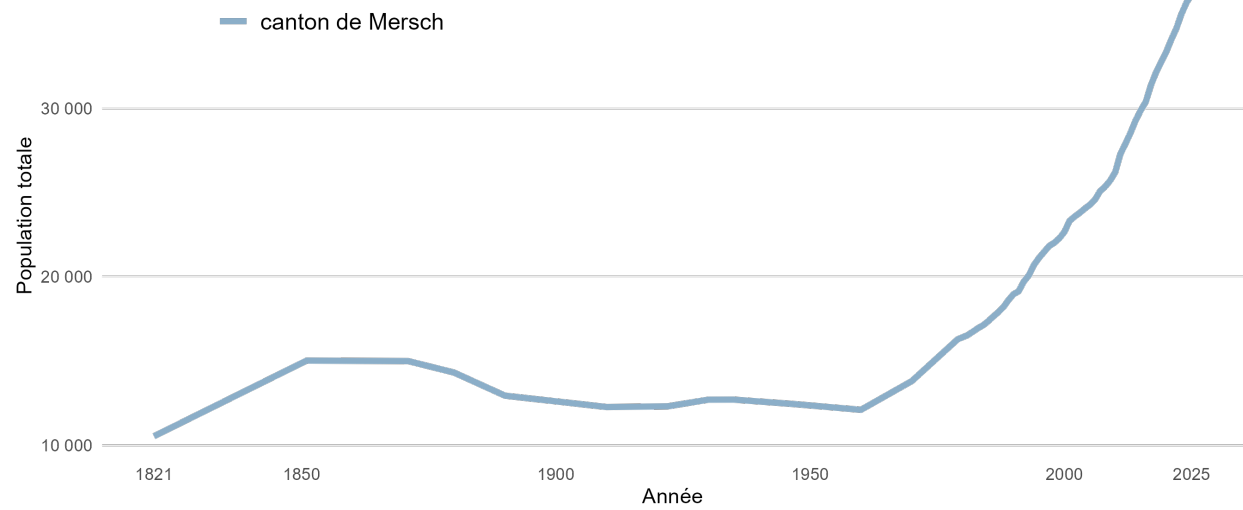
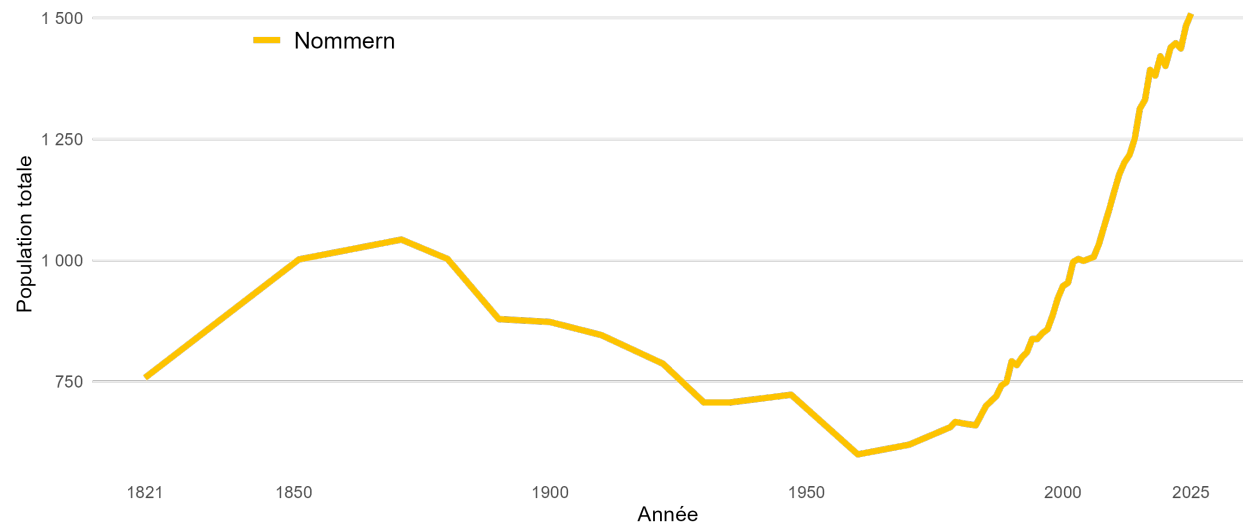
Si le STATEC, en collaboration avec l'université du Luxembourg et le LISER, a déjà publié les chiffres et analyses de chaque thématique sur statistiques.lu, le présent rapport permet de comparer plus spécifiquement la population de la commune à celle du canton auquel elle appartient ainsi qu'à celle du pays. Les textes qui accompagnent les tableaux et graphiques servent de note de lecture. Le cas échéant, la population par localité est également présentée. Certaines variables ont par ailleurs été présentées sous forme de cartes et quelques-unes sont disponibles sur le [geoportail](https://geoportail.lu) du Grand-Duché dans la section des données du STATEC.

1 Evolution de la population

Avant de présenter les chiffres du recensement, ce premier chapitre compare la situation de la commune de Nommern avec celle du canton de Mersch et du Grand-Duché de Luxembourg selon l'évolution de trois indicateurs : le nombre d'habitants entre 1821 et 2025, le taux de croissance annuel depuis 1984, et la part des étrangers entre 1981 et 2025.

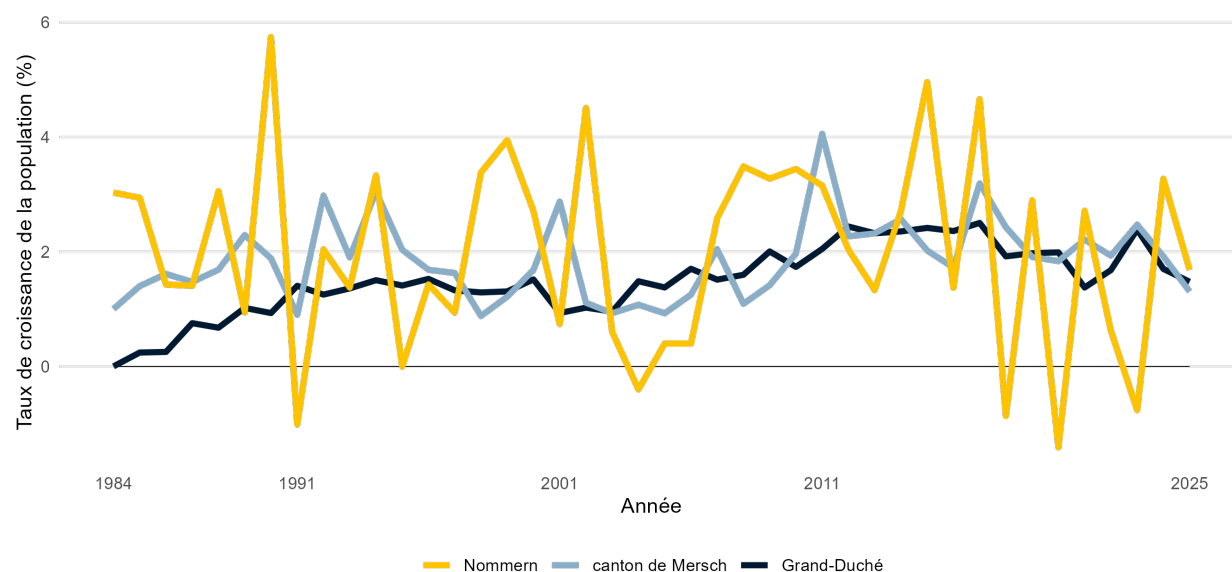
Comme le montre le premier graphique (1.1), la population de la commune de Nommern est passée de 758 **habitants** en 1821 à **1 509 en 2025**, ce qui représente, en 2025, 0.2% de la population totale du Grand-Duché de Luxembourg. La population du canton quant à elle est passée de 10 542 habitants en 1821 à 36 736 en 2025, et celle du pays, de 134 082 à 681 973.

Graphique 1.1 : Evolution de la population



Le graphique 1.2 présente le **taux de croissance annuel**¹ de la population depuis 1984 selon la région géographique (commune, canton, Grand-Duché). Ce taux permet d'évaluer l'évolution de la population d'une année par rapport à la précédente. Un taux positif signifie que le nombre d'habitants a augmenté, et inversement. En 2025, le taux de croissance annuel de tout le Grand-Duché est de 1.5%, signifiant que la population a augmenté de 1.5% en 2025 par rapport à 2023. Autrement dit, pour 100 personnes au Grand-Duché en 2023, il y en a 101.5 en 2025. Ce taux est de 1.7% pour la commune en 2025.

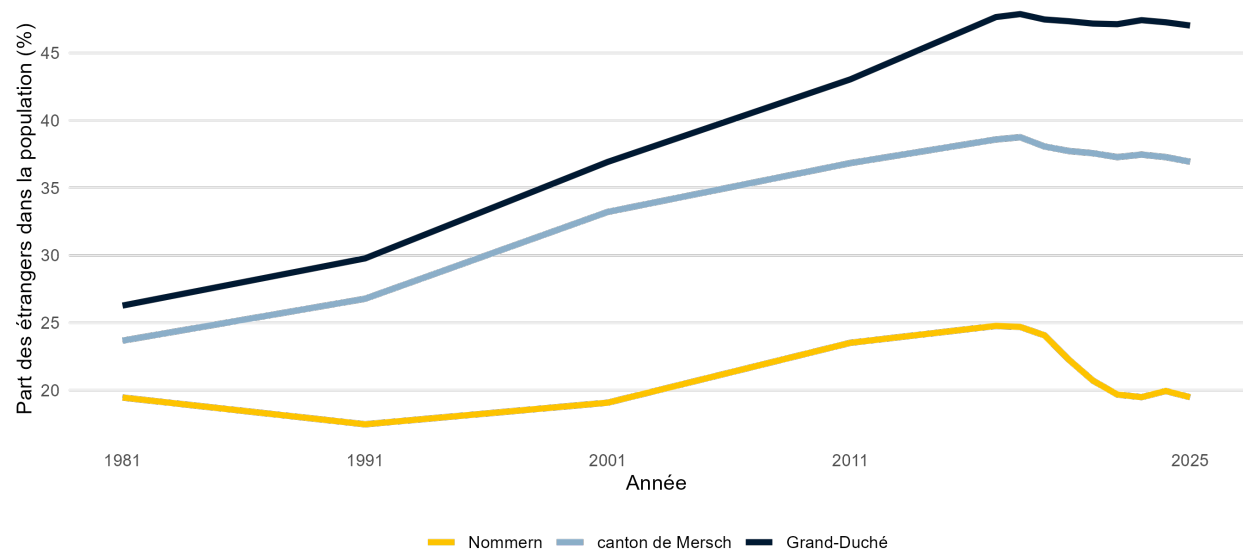
Graphique 1.2 : Evolution du taux de croissance annuel de la population (%)



Enfin, le graphique 1.3 présente l'évolution de la **part des étrangers** dans la population de la commune, du canton et du pays. La courbe bleu foncé indique que presque la moitié, et plus exactement 47.0% de la population totale du Grand-Duché n'a pas la nationalité luxembourgeoise en 2025. De même, 36.9% de la population du canton et 19.5% de la population de la commune n'ont pas la nationalité luxembourgeoise. Ces pourcentages étaient respectivement de 26.3%, 23.7%, et 19.5% en 1981.

¹ Le taux de croissance annuel calcule le nombre d'habitants de l'année en cours multiplié par 100 puis divisé par le nombre d'habitants de l'année précédente, chiffre auquel on soustrait ensuite la valeur 100.

Graphique 1.3 : Evolution de la part d'étrangers dans la population (%)



2 Situation socio-économique de la population à travers le recensement de 2021

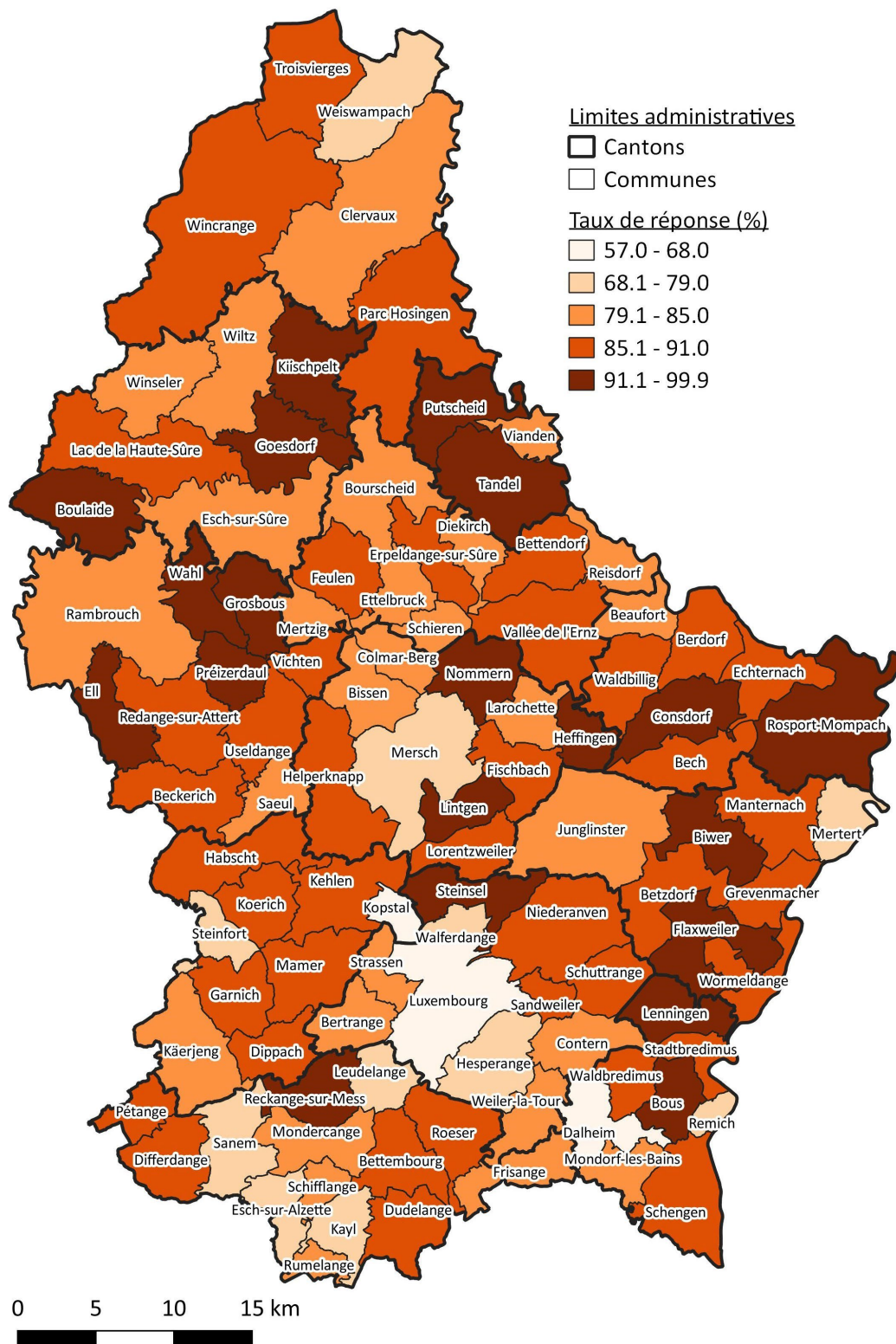
Les chapitres suivants se focalisent sur la population à travers le recensement de 2021. Toutes les données présentées par la suite proviennent donc du recensement et représentent la population en 2021. Comme précédemment, les tableaux et graphiques permettent de comparer la situation de la commune de Nommern avec celle du canton de Mersch et celle de l'ensemble du pays, le Grand-Duché de Luxembourg (abrégié GDL).

2.1 Population recensée

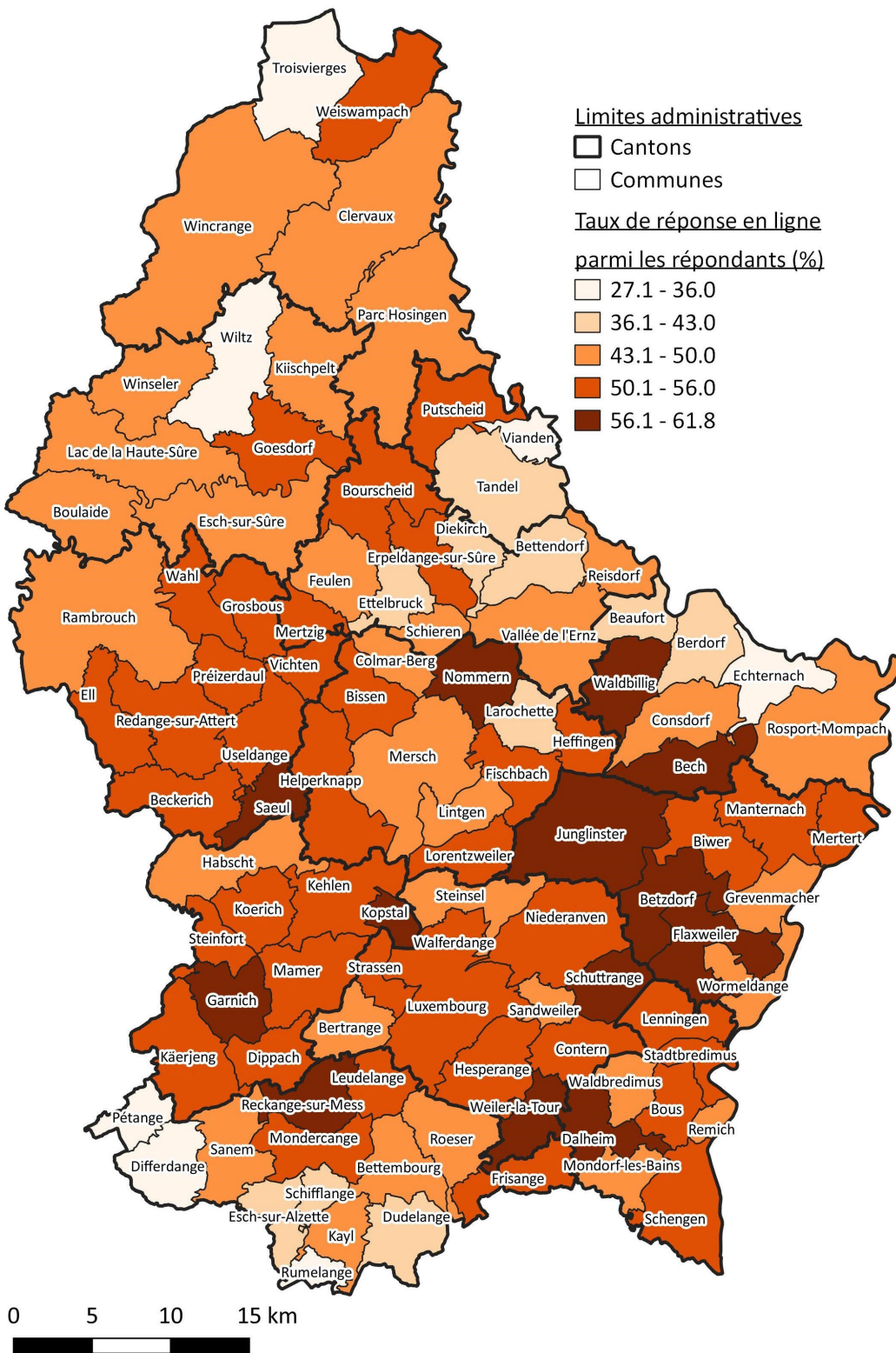
Le recensement est une source de données exhaustive et historique devenue essentielle notamment depuis le début du XX^e siècle. Malgré un déroulement perturbé par la crise de la Covid-19, le recensement a pu être mené à bien et a recueilli un **taux de participation** de 79%. Ce taux, plus faible qu'au dernier recensement de 2011 (85%), reste donc un enjeu pour les prochaines années. Comme le montre la carte 2.1, les communes les plus peuplées présentent des taux plus faibles. La commune de Nommern affiche un taux de réponse de 91%.

Les résidents avaient la possibilité de répondre à un questionnaire papier ou de **manière électronique** via MyGuichet.lu. Cette deuxième possibilité de réponse a été utilisée par presque la moitié de la population. En effet, 48% des répondants ont opté pour cette solution, mais comme le montre la carte 2.2, cela ne s'est pas fait de manière homogène dans tout le pays. Les taux de réponse en ligne les plus faibles sont localisés dans les communes urbaines du sud-ouest ainsi qu'au nord-est du pays. Le taux est également plus faible dans les communes englobant les pôles urbains (communes du sud-ouest, Grevenmacher, Echternach, Ettelbruck, Diekirch, Vianden et Wiltz), exception faite pour la ville de Luxembourg. Le taux de réponse électronique de la commune de Nommern est de 55%.

Carte 2.1 : Taux de participation au recensement par commune



Carte 2.2 : Taux de réponse électronique au recensement par commune



2.2 Contexte démographique

Pour commencer, le tableau 2.1 montre le **lieu de résidence** des habitants **un an avant le jour du recensement** (08/11/2021)². Parmi les 1 446 habitants de la commune, 1 342 n'ont pas changé d'adresse (soit 94.0%), tandis que 5.7% résidaient à une autre adresse au Luxembourg et 0.2% résidaient à l'étranger.

Table 2.1: Lieu de résidence un an avant le recensement

	Commune		Canton	GDL
Résidence 1 an avant recensement	Freq.	%	%	%
Même adresse	1 342	94.0	89.1	89.0
Autre adresse au Luxembourg	82	5.7	9.4	9.1
Etranger	3	0.2	1.5	1.9
Inconnu	5	-	-	-
Non applicable	14	-	-	-
Total	1 446	100	100	100

Les prochains chiffres s'intéressent ensuite à la **nationalité**. Le tableau 2.2 présente tout d'abord, par classes d'âge, les nombres et pourcentages de personnes selon que leur nationalité principale soit luxembourgeoise ou non. Dans le cas où une personne possède plusieurs nationalités dont la nationalité luxembourgeoise, celle-ci est toujours considérée comme nationalité principale. Dans la commune de Nommern, 1 163 habitants sont luxembourgeois, soit 80.4% de l'ensemble des habitants de la commune, contre 62.6% dans le canton et 52.8% au Grand-Duché. Parmi les enfants de la commune âgés de moins de 15 ans, 83.0% sont luxembourgeois. Ce pourcentage est de 62.3% dans le canton et de 52.0% dans l'ensemble du pays.

Table 2.2: Nombre et pourcentage de Luxembourgeois par groupes d'âge

	Groupes d'âge						
Nationalité	0 - 14	15 - 29	30 - 49	50 - 64	65 - 84	85 +	Total
Nbre Luxembourgeois (commune)	210	252	299	267	120	15	1 163
Nbre étrangers (commune)	43	40	94	66	35	5	283
% Luxembourgeois (commune)	83.0	86.3	76.1	80.2	77.4	75.0	80.4
% Luxembourgeois (canton)	62.3	72.3	53.1	60.2	72.9	83.0	62.6
% Luxembourgeois (Grand-Duché)	52.0	58.8	40.5	53.7	68.7	79.7	52.8

² Il est à noter que les enfants de moins d'un an ne sont pas concernés.

Le tableau suivant se concentre sur les personnes n'ayant pas la nationalité luxembourgeoise et distingue pour chaque groupe d'âge leur **nationalité principale par continent**. Les ressortissants de l'Union européenne constituent la plus grande communauté étrangère, que ce soit au niveau communal, cantonal ou national. Dans la commune de Nommern, 97.7% des non-Luxembourgeois de moins de 15 ans possèdent une nationalité de l'UE, 90.0% des 15-29 ans et ainsi de suite.

Table 2.3: Nationalité des étrangers par continent et par groupes d'âge (%)

Lieu	Nationalité	Groupes d'âge						Total
		0 - 14	15 - 29	30 - 49	50 - 64	65 - 84	85 +	
Nommern	UE	97.7	90.0	89.4	95.5	85.7	100.0	91.9
	Europe non UE	0.0	0.0	3.2	1.5	11.4	0.0	2.8
	Asie	0.0	5.0	2.1	1.5	0.0	0.0	1.8
	Afrique	2.3	5.0	4.3	1.5	0.0	0.0	2.8
	Amérique Centr./Sud, Caraïbes	0.0	0.0	1.1	0.0	0.0	0.0	0.4
	Amérique du Nord	0.0	0.0	0.0	0.0	2.9	0.0	0.4
	Océanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	100	100	100	100	100	100	100
canton de Mersch	UE	81.3	78.5	80.5	90.4	91.0	95.2	83.6
	Europe non UE	5.8	7.3	6.3	4.6	5.0	2.9	5.8
	Asie	6.3	5.7	5.3	2.2	2.3	1.0	4.6
	Afrique	5.2	6.4	5.2	1.8	0.8	1.0	4.2
	Amérique Centr./Sud, Caraïbes	1.0	1.6	2.0	0.5	0.5	0.0	1.3
	Amérique du Nord	0.3	0.5	0.5	0.5	0.4	0.0	0.4
	Océanie	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1
	Total	100	100	100	100	100	100	100
Grand-Duché	UE	79.6	76.5	77.2	88.8	90.4	91.5	81.0
	Europe non UE	6.4	6.1	7.1	5.1	4.9	4.2	6.2
	Asie	7.1	7.2	7.0	2.5	2.2	1.8	5.7
	Afrique	4.6	7.2	5.4	1.8	1.4	1.3	4.5
	Amérique Centr./Sud, Caraïbes	1.2	2.0	2.3	0.9	0.5	0.5	1.6
	Amérique du Nord	1.0	1.0	1.0	0.8	0.5	0.7	0.9
	Océanie	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1
	Total	100	100	100	100	100	100	100

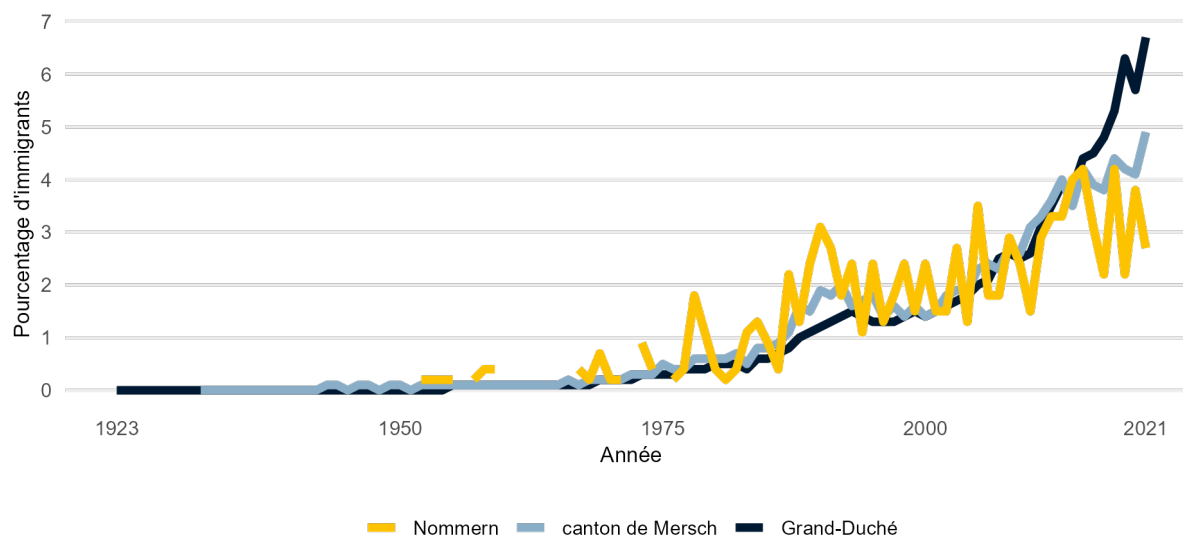
Parmi les différentes nationalités, les six les plus représentées au niveau national sont, dans l'ordre, les **nationalités luxembourgeoise, portugaise, française, italienne, belge et allemande**. Le tableau 2.4 permet de comparer les chiffres des différents niveaux géographiques. Par exemple, la deuxième nationalité du pays (nationalité portugaise) est portée (en tant que nationalité principale) par 8.8% des habitants de la commune, 16.1% des habitants du canton et 14.5% de ceux du pays.

Table 2.4: Nationalité principale

Nationalité	Commune		Canton		GDL
	Freq.	%	%	%	
Luxembourgeois	1 163	80.4	62.6	52.8	
Portugais	127	8.8	16.1	14.5	
Français	25	1.7	3.7	7.6	
Italien	10	0.7	1.8	3.7	
Belge	17	1.2	2.2	3.1	
Allemand	20	1.4	1.6	2.0	
Autre	84	5.8	12.1	16.3	
Total	1 446	100	100	100	

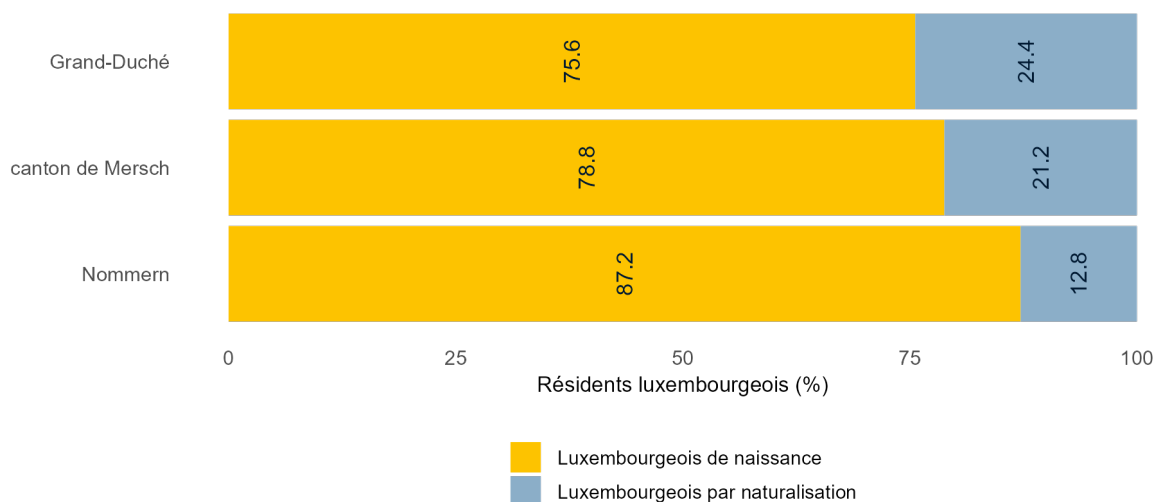
54.9% de la population grand-ducale a déjà vécu au moins un an sans interruption en dehors du pays. Le graphique 2.3 ci-dessous présente **l'année depuis laquelle ces personnes résident désormais sans interruption au Grand-Duché**. D'un point de vue national, 6.7% des personnes ayant immigré au Grand-Duché sont arrivées dans l'année 2021. Parmi les personnes habitant le canton et ayant immigré au Grand-Duché, 4.9% sont arrivées en 2021. Ce chiffre est de 2.7% pour les résidents de la commune.

Graphique 2.3 : Pourcentage d'immigrants par année d'arrivée



Le graphique suivant distingue deux types d'**acquisition de la nationalité** luxembourgeoise. Au Grand-Duché, la majorité des personnes de nationalité luxembourgeoise le sont de naissance et cela se vérifie dans chaque commune. En effet, 87.2% des Luxembourgeois résidant dans la commune de Nommern ont acquis leur nationalité à la naissance, tandis que 12.8% l'ont obtenue par naturalisation.

Graphique 2.4 : Acquisition de la nationalité luxembourgeoise

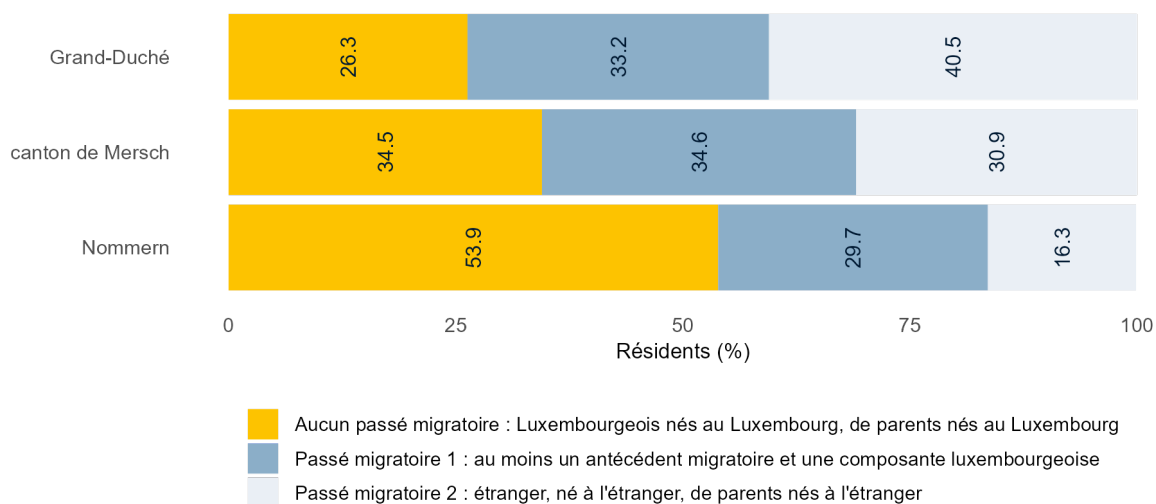


L'arrière-plan migratoire s'intéresse aux origines (nationalité, pays de naissance) des individus sur plusieurs générations. Le recensement permet de distinguer le passé migratoire des individus en tenant compte de leur nationalité et de leur pays de naissance, ainsi que du pays de naissance de leurs parents. Le graphique 2.5 ci-dessous distingue trois situations :

- Soit l'individu n'a pas de passé migratoire (il est de nationalité luxembourgeoise, né au Luxembourg, de parents nés au Luxembourg),
- Soit il a un passé migratoire de type 1 (parmi sa nationalité, son pays de naissance et celui de ses parents, au moins une de ces composantes est luxembourgeoise et au moins une est étrangère),
- Soit il a un passé migratoire de type 2 (les quatre composantes sont étrangères).

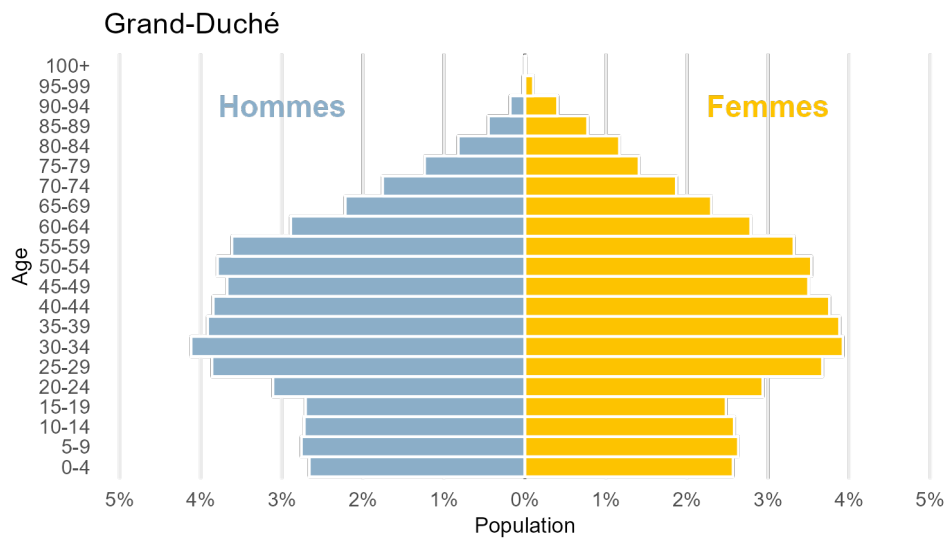
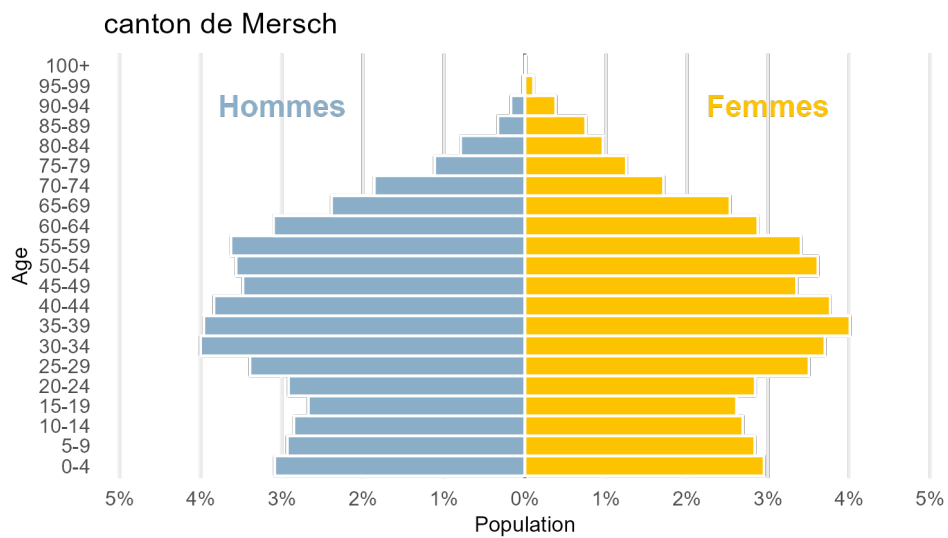
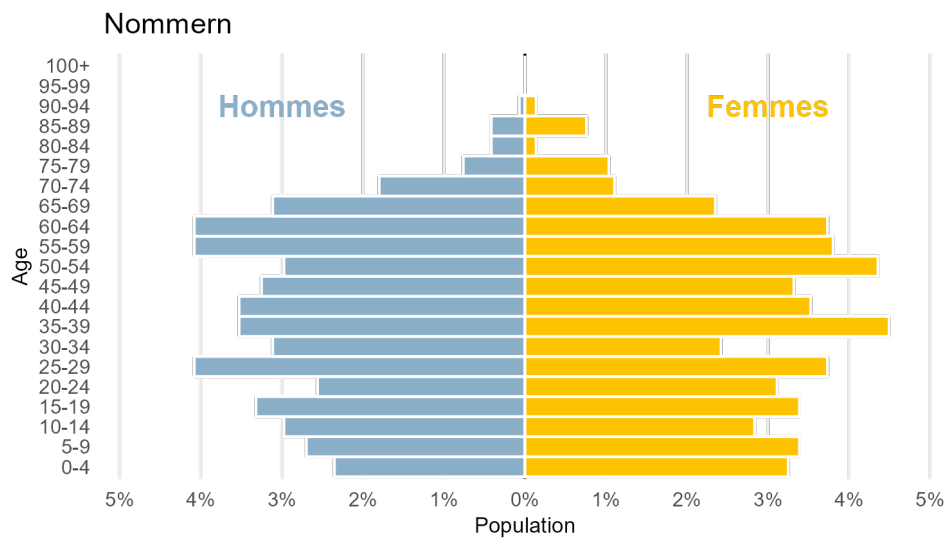
En 2021, 53.9% des habitants de la commune de Nommern n'ont pas de passé migratoire contre 34.5% dans le canton et 26.3% dans l'ensemble du pays.

Graphique 2.5 : Arrière-plan migratoire



Enfin, quelle que soit la nationalité, la **structure par âge et par sexe** de la population varie elle aussi selon le niveau géographique. Le graphique 2.6 de la page suivante présente trois pyramides des âges : une pour la commune, une pour le canton et une pour le Grand-Duché. Par exemple, la troisième pyramide montre qu'au Grand-Duché, les hommes âgés de 30 à 34 ans forment la catégorie la plus nombreuse, représentant 4.1% de l'ensemble de la population, tandis qu'aucune autre ne dépasse les 4.0%. Les formes de ces pyramides montrent que chaque niveau géographique a ses propres particularités en termes de structure par âge et par sexe.

Graphique 2.6 : Pyramides des âges



2.3 Education et marché du travail

Ce chapitre-ci se concentre sur le niveau d'éducation des personnes âgées de 15 ans ou plus et sur le marché du travail pour les personnes en emploi, ainsi que sur les études poursuivies par les étudiants.

Pour commencer, le tableau 2.5 indique le **plus haut niveau d'éducation** atteint par les individus de 15 ans et plus qui ne sont plus étudiants (et dont le statut sur le marché de l'emploi est connu), selon leur nationalité et leur sexe. Dans la commune de Nommern, 9.2% ont atteint un niveau primaire. D'un point de vue de la nationalité, 6.2% des Luxembourgeois ont le niveau primaire dans la commune contre 20.9% des étrangers. Parmi les femmes de la commune, 8.9% ont ce niveau, contre 9.6% parmi les hommes.

Table 2.5: Niveau d'éducation selon la nationalité et le sexe (%)

		Commune			Canton			GDL		
Sexe	Niveau d'éducation	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.
Population totale	Inférieur à primaire	0.0	3.9	0.8	0.3	4.0	1.7	0.5	3.7	2.0
	Primaire	6.2	20.9	9.2	8.9	18.1	12.4	11.5	15.4	13.2
	1er cycle secondaire	9.6	7.8	9.2	11.1	11.6	11.3	12.1	10.5	11.4
	2e cycle secondaire	47.6	32.5	44.5	44.9	27.7	38.5	44.1	26.4	36.0
	Brevet de maîtrise	3.7	2.4	3.4	3.8	1.3	2.8	3.3	1.2	2.3
	Ens. sup. : cycle court	3.9	4.4	4.0	4.1	3.6	3.9	3.8	3.8	3.8
	Ens. sup. : bachelor	11.3	9.7	10.9	10.9	10.7	10.8	9.6	11.1	10.3
	Ens. sup. : master	15.7	16.0	15.8	14.3	20.6	16.6	13.2	25.3	18.7
	Doctorat	2.0	2.4	2.1	1.8	2.4	2.0	1.9	2.7	2.2
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Femmes	Inférieur à primaire	0.0	3.8	0.8	0.5	4.1	1.8	0.6	3.9	2.1
	Primaire	5.9	20.2	8.9	10.2	18.5	13.2	13.2	15.7	14.3
	1er cycle secondaire	10.2	2.9	8.7	11.9	10.8	11.5	13.1	10.1	11.8
	2e cycle secondaire	49.1	37.5	46.7	44.2	28.2	38.4	43.0	26.3	35.6
	Brevet de maîtrise	1.3	1.0	1.2	1.4	0.8	1.2	1.4	1.0	1.2
	Ens. sup. : cycle court	4.1	5.8	4.4	4.8	4.1	4.5	4.1	4.2	4.1
	Ens. sup. : bachelor	14.2	8.7	13.1	12.3	11.3	12.0	10.9	11.8	11.3
	Ens. sup. : master	14.0	17.3	14.7	13.2	20.0	15.7	12.2	24.8	17.8
	Doctorat	1.3	2.9	1.6	1.4	2.2	1.7	1.4	2.3	1.8
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Hommes	Inférieur à primaire	0.0	3.9	0.8	0.2	3.9	1.6	0.5	3.4	1.9
	Primaire	6.5	21.6	9.6	7.5	17.8	11.5	9.6	15.1	12.2
	1er cycle secondaire	9.1	12.7	9.8	10.3	12.5	11.1	11.0	10.9	10.9
	2e cycle secondaire	46.1	27.5	42.3	45.6	27.2	38.6	45.3	26.6	36.5
	Brevet de maîtrise	6.0	3.9	5.6	6.2	1.8	4.5	5.3	1.5	3.5
	Ens. sup. : cycle court	3.8	2.9	3.6	3.5	3.1	3.3	3.5	3.4	3.4
	Ens. sup. : bachelor	8.3	10.8	8.8	9.4	10.0	9.6	8.2	10.4	9.2
	Ens. sup. : master	17.4	14.7	16.8	15.3	21.1	17.5	14.3	25.7	19.7
	Doctorat	2.8	2.0	2.6	2.1	2.6	2.3	2.3	3.1	2.7
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le tableau suivant présente quant à lui le **statut sur le marché de l'emploi** selon la nationalité et le sexe. 47.1% des habitants de la commune sont en emploi. Parmi les Luxembourgeois de la commune, 47.2% le sont, contre 46.8% des étrangers.

Table 2.6: Statut sur le marché de l'emploi selon la nationalité et le sexe (%)

Sexe	Statut sur le marché de l'emploi	Commune			Canton			GDL		
		Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.
Population totale	En emploi	47.2	46.8	47.1	45.6	54.1	48.7	42.7	55.7	48.5
	Elève/étudiant	26.0	20.8	25.0	22.7	19.6	21.6	22.3	19.4	21.0
	Au chômage	1.0	2.6	1.3	1.0	2.4	1.5	1.4	2.8	2.0
	Retraité	18.3	21.2	18.9	22.0	13.9	19.1	25.1	12.6	19.5
	Rentier	0.2	0.4	0.2	0.4	0.1	0.3	0.3	0.2	0.3
	Tâches domestiques	2.6	2.6	2.6	2.6	2.5	2.6	2.9	2.5	2.7
	Invalidité permanente	0.2	1.9	0.5	0.4	1.1	0.7	0.6	0.8	0.7
	Autre	4.6	3.7	4.4	5.2	6.4	5.7	4.8	5.9	5.3
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Femmes	En emploi	43.7	45.1	43.9	43.4	50.3	45.9	40.2	51.5	45.2
	Elève/étudiant	28.2	20.3	26.7	22.6	19.9	21.6	21.8	19.6	20.8
	Au chômage	1.0	3.0	1.4	0.9	2.9	1.6	1.2	3.4	2.2
	Retraité	16.4	18.8	16.8	21.9	14.0	19.0	25.5	13.2	20.1
	Rentier	0.2	0.8	0.3	0.3	0.2	0.3	0.3	0.2	0.2
	Tâches domestiques	5.1	5.3	5.1	5.1	4.6	4.9	5.5	4.7	5.2
	Invalidité permanente	0.2	3.0	0.7	0.5	1.2	0.7	0.7	0.9	0.8
	Autre	5.3	3.8	5.0	5.4	7.0	6.0	4.9	6.5	5.6
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Hommes	En emploi	50.9	48.5	50.4	47.8	57.7	51.5	45.2	59.7	51.9
	Elève/étudiant	23.7	21.3	23.3	22.9	19.3	21.6	22.8	19.2	21.1
	Au chômage	0.9	2.2	1.2	1.1	1.9	1.4	1.6	2.3	1.9
	Retraité	20.3	23.5	21.0	22.2	13.7	19.1	24.6	12.1	18.9
	Rentier	0.2	0.0	0.1	0.4	0.1	0.3	0.3	0.2	0.3
	Tâches domestiques	0.0	0.0	0.0	0.2	0.4	0.3	0.2	0.3	0.3
	Invalidité permanente	0.2	0.7	0.3	0.3	1.0	0.6	0.6	0.8	0.7
	Autre	3.8	3.7	3.8	5.0	5.8	5.3	4.6	5.4	5.0
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Les tableaux 2.7 à 2.9 détaillent la situation des personnes en emploi, toujours selon la nationalité, le sexe et le niveau géographique.

Premièrement, le tableau 2.7 s'intéresse aux différents types de **professions**. Il montre par exemple que 33.8% des résidents en emploi habitant la commune occupent des professions intellectuelles et scientifiques. Parmi les Luxembourgeois, cela concerne 36.2%, et 23.8% parmi les étrangers.

Table 2.7: Profession des personnes en emploi selon la nationalité et le sexe (%)

		Commune			Canton			GDL		
Sexe	Profession	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.
Population totale	Directeurs, cadres de direction et gérants	4.3	5.6	4.5	3.9	7.0	5.1	4.7	8.6	6.7
	Professions intellectuelles et scientifiques	36.2	23.8	33.8	35.6	29.3	33.1	33.5	33.9	33.7
	Professions intermédiaires	17.4	7.1	15.4	19.1	9.5	15.2	17.8	10.0	13.8
	Employés de type administratif	10.8	9.5	10.6	11.2	6.9	9.4	11.6	7.0	9.2
	Services aux particuliers, commerçants, vendeurs	11.0	13.5	11.5	12.1	11.4	11.8	13.0	10.7	11.8
	Agriculteurs/ouvriers (agri/sylvi-culture/pêche)	5.4	2.4	4.8	2.5	1.3	2.0	2.2	0.9	1.5
	Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	5.8	11.9	6.9	6.3	11.7	8.5	6.2	9.7	8.0
	Conducteurs install./machines, ouvriers assemblage	2.8	9.5	4.1	3.2	5.9	4.3	3.6	4.1	3.9
	Professions élémentaires	5.4	16.7	7.6	5.5	16.9	10.1	6.8	14.9	11.0
	Professions militaires	0.9	0.0	0.8	0.7	0.1	0.4	0.6	0.1	0.4
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Femmes	Directeurs, cadres de direction et gérants	3.9	5.0	4.1	3.0	6.2	4.3	3.6	7.0	5.3
	Professions intellectuelles et scientifiques	41.3	25.0	38.2	37.5	27.8	33.7	35.4	33.9	34.7
	Professions intermédiaires	24.8	10.0	22.0	24.3	11.0	19.1	22.3	11.0	16.7
	Employés de type administratif	9.1	8.3	8.9	11.8	7.8	10.2	11.7	7.8	9.8
	Services aux particuliers, commerçants, vendeurs	13.0	20.0	14.3	13.9	15.2	14.4	15.1	13.9	14.5
	Agriculteurs/ouvriers (agri/sylvi-culture/pêche)	0.8	1.7	1.0	1.0	0.5	0.8	1.2	0.6	0.9
	Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	1.2	3.3	1.6	1.8	2.7	2.2	1.9	1.8	1.8
	Conducteurs install./machines, ouvriers assemblage	1.6	3.3	1.9	1.0	1.9	1.3	1.2	1.1	1.2
	Professions élémentaires	4.3	23.3	8.0	5.5	26.8	13.8	7.3	23.0	15.1
	Professions militaires	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.1	0.3	0.1	0.2
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Hommes	Directeurs, cadres de direction et gérants	4.6	6.1	4.9	4.6	7.7	5.9	5.7	10.0	8.0
	Professions intellectuelles et scientifiques	31.6	22.7	29.9	33.9	30.4	32.5	31.8	34.0	32.9
	Professions intermédiaires	10.6	4.5	9.5	14.2	8.4	11.8	13.6	9.2	11.3
	Employés de type administratif	12.4	10.6	12.1	10.6	6.1	8.7	11.6	6.3	8.8
	Services aux particuliers, commerçants, vendeurs	9.2	7.6	8.9	10.3	8.3	9.5	11.1	8.1	9.5
	Agriculteurs/ouvriers (agri/sylvi-culture/pêche)	9.6	3.0	8.3	3.8	2.0	3.1	3.0	1.2	2.1
	Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	9.9	19.7	11.8	10.5	19.2	14.1	10.1	16.1	13.3
	Conducteurs install./machines, ouvriers assemblage	3.9	15.2	6.0	5.3	9.2	6.9	5.8	6.6	6.2
	Professions élémentaires	6.4	10.6	7.2	5.5	8.7	6.8	6.4	8.4	7.5
	Professions militaires	1.8	0.0	1.4	1.1	0.1	0.7	1.0	0.1	0.5
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Deuxièmement, concernant les **secteurs d'activité**, comme le montre le tableau 2.8 ci-dessous, le secteur de l'administration publique, de la défense, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale embauche 49.5% des personnes en emploi habitant la commune de Nommern. Parmi les Luxembourgeois en emploi de la commune, 58.0% travaillent dans ce secteur, contre 13.0% des personnes de nationalité étrangère.

Table 2.8: Secteur d'activité des personnes en emploi selon la nationalité et le sexe (%)

Sexe	Secteur d'activité	Commune			Canton			GDL		
		Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.
Population totale	Agriculture, chasse, sylviculture	6.1	3.3	5.5	2.0	0.6	1.5	1.6	0.5	1.0
	Industrie (manufacturière, minière/extractive, autre)	4.0	9.8	5.1	5.1	7.8	6.2	4.3	4.5	4.4
	Construction	3.4	11.4	4.9	3.9	14.3	8.1	3.7	12.4	8.1
	Commerce, transport/entreposage, héberg./restaur.	11.7	30.9	15.4	13.5	21.4	16.7	15.6	20.2	18.0
	Information et communication	2.3	4.1	2.6	2.9	4.2	3.4	3.2	4.4	3.8
	Activité financière et d'assurance	4.7	9.8	5.7	6.5	9.2	7.6	7.1	12.8	10.0
	Activité immobilière	0.8	0.8	0.8	1.0	0.7	0.9	1.1	1.0	1.0
	Act. spécialisée, scientif., technique, admin., support	6.6	8.9	7.1	7.5	15.4	10.7	8.4	20.1	14.4
	Admin. publique/défense/enseign./santé/social	58.0	13.0	49.5	53.1	13.4	37.2	50.6	12.5	31.1
	Autre service	2.5	8.1	3.5	4.4	13.0	7.9	4.4	11.6	8.1
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Femmes	Agriculture, chasse, sylviculture	2.4	0.0	1.9	1.2	0.2	0.8	1.1	0.3	0.7
	Industrie (manufacturière, minière/extractive, autre)	1.6	6.9	2.6	2.2	5.5	3.5	1.9	2.6	2.2
	Construction	2.0	1.7	1.9	2.2	2.0	2.1	1.9	1.7	1.8
	Commerce, transport/entreposage, héberg./restaur.	9.9	31.0	13.9	10.5	19.6	14.0	11.8	18.8	15.2
	Information et communication	2.0	1.7	1.9	1.6	2.9	2.1	1.9	3.0	2.5
	Activité financière et d'assurance	6.0	10.3	6.8	6.9	9.4	7.9	7.0	12.6	9.7
	Activité immobilière	0.8	1.7	1.0	1.0	0.9	1.0	1.0	1.2	1.1
	Act. spécialisée, scientif., technique, admin., support	5.2	13.8	6.8	6.6	19.6	11.7	8.0	24.4	16.1
	Admin. publique/défense/enseign./santé/social	67.9	19.0	58.7	62.1	19.5	45.5	59.7	18.3	39.3
	Autre service	2.4	13.8	4.5	5.8	20.4	11.4	5.7	17.3	11.4
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Hommes	Agriculture, chasse, sylviculture	9.4	6.2	8.8	2.8	1.0	2.1	2.1	0.6	1.3
	Industrie (manufacturière, minière/extractive, autre)	6.2	12.3	7.3	7.8	9.7	8.6	6.5	6.0	6.3
	Construction	4.7	20.0	7.6	5.4	24.5	13.3	5.3	21.1	13.6
	Commerce, transport/entreposage, héberg./restaur.	13.4	30.8	16.7	16.4	22.9	19.1	19.2	21.4	20.3
	Information et communication	2.5	6.2	3.2	4.1	5.2	4.6	4.4	5.6	5.0
	Activité financière et d'assurance	3.6	9.2	4.7	6.2	9.0	7.4	7.1	13.1	10.2
	Activité immobilière	0.7	0.0	0.6	0.9	0.6	0.8	1.2	0.9	1.0
	Act. spécialisée, scientif., technique, admin., support	8.0	4.6	7.3	8.4	11.8	9.8	8.9	16.6	12.9
	Admin. publique/défense/enseign./santé/social	48.9	7.7	41.1	44.9	8.3	29.7	42.2	7.8	24.1
	Autre service	2.5	3.1	2.6	3.2	6.8	4.7	3.2	7.0	5.2
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Troisièmement, le tableau 2.9 présente le **statut de la profession** des personnes en emploi, selon la nationalité, le sexe et le niveau géographique. Si 54.8% des personnes en emploi habitant la commune sont salariés ou ouvriers privés, les chiffres varient un peu selon la nationalité. En effet, 47.4% des Luxembourgeois en emploi de la commune sont salariés ou ouvriers privés contre 87.1% des étrangers.

Table 2.9: Statut de la profession des personnes en emploi selon la nationalité et le sexe (%)

Sexe	Statut de la profession	Commune			Canton			GDL		
		Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.
Population totale	Salarié, ouvrier privé (CNS ou non-CNS)	47.4	87.1	54.8	51.4	82.2	63.7	52.5	81.1	67.2
	Fonctionnaire, employé ou ouvrier public	43.3	4.8	36.1	40.1	5.6	26.2	38.5	5.5	21.6
	Indépendant, exploitant agricole (sans salarié)	5.6	4.8	5.5	5.8	5.0	5.4	6.0	5.3	5.6
	Employeur (y compris exploitant agricole)	1.5	0.0	1.2	1.0	0.8	0.9	1.1	1.1	1.1
	Fonctionnaire international	0.4	0.8	0.5	0.6	5.6	2.6	0.6	6.0	3.4
	Apprenti sous contrat	1.5	1.6	1.5	0.9	0.6	0.8	1.1	0.8	0.9
	Aidant familial	0.4	0.8	0.5	0.2	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Femmes	Salarié, ouvrier privé (CNS ou non-CNS)	54.5	88.1	60.8	54.6	80.2	64.5	54.4	78.5	66.4
	Fonctionnaire, employé ou ouvrier public	41.2	3.4	34.1	38.6	5.6	25.8	37.9	6.6	22.4
	Indépendant, exploitant agricole (sans salarié)	2.4	6.8	3.2	4.5	6.0	5.1	5.2	5.6	5.4
	Employeur (y compris exploitant agricole)	0.8	0.0	0.6	0.6	0.5	0.6	0.7	0.8	0.8
	Fonctionnaire international	0.0	0.0	0.0	0.6	6.8	3.0	0.6	7.4	4.0
	Apprenti sous contrat	0.4	0.0	0.3	0.7	0.5	0.7	0.9	0.7	0.8
	Aidant familial	0.8	1.7	1.0	0.4	0.3	0.4	0.3	0.3	0.3
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Hommes	Salarié, ouvrier privé (CNS ou non-CNS)	40.9	86.2	49.4	48.4	83.8	63.1	50.7	83.3	67.8
	Fonctionnaire, employé ou ouvrier public	45.2	6.2	37.9	41.5	5.6	26.6	39.1	4.6	21.0
	Indépendant, exploitant agricole (sans salarié)	8.5	3.1	7.5	6.9	4.2	5.8	6.7	5.0	5.8
	Employeur (y compris exploitant agricole)	2.1	0.0	1.7	1.4	1.1	1.3	1.5	1.2	1.4
	Fonctionnaire international	0.7	1.5	0.9	0.6	4.5	2.2	0.5	4.9	2.9
	Apprenti sous contrat	2.5	3.1	2.6	1.0	0.6	0.9	1.2	0.8	1.0
	Aidant familial	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	0.1	0.2	0.1	0.1
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Enfin, le dernier tableau de ce chapitre se focalise sur les étudiants et présente les **études poursuivies** au moment du recensement. En 2021, 32.2% des étudiants de la commune de Nommern suivent un enseignement primaire. Parmi les étudiants luxembourgeois de la commune, 30.9% suivent un enseignement primaire contre 39.2% des étudiants étrangers.

Table 2.10: Etudes poursuivies par les étudiants selon la nationalité et le sexe (%)

Sexe	Etudes poursuivies	Commune			Canton			GDL		
		Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.
Population totale	Cycle 1 : précoce	4.9	2.0	4.4	3.9	4.2	4.0	3.1	4.1	3.5
	Cycle 1 : préscolaire	10.4	9.8	10.3	11.6	14.9	12.6	10.2	14.1	11.8
	Cycle 2-4 : primaire	30.9	39.2	32.2	31.3	42.7	34.9	30.7	43.1	35.7
	Second. classique	15.6	17.6	15.9	17.3	15.3	16.7	19.4	16.6	18.2
	Second. génér./techn./prof.	17.0	15.7	16.8	15.6	13.7	15.0	15.3	11.3	13.7
	Ens. spécialisé	0.3	0.0	0.3	0.9	0.7	0.8	0.8	0.7	0.7
	Brevet de maîtrise	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1
	Ens. sup. : cycle court	1.7	2.0	1.8	1.4	0.4	1.1	1.2	0.4	0.9
	Ens. sup. : bachelor	9.4	5.9	8.8	10.7	4.1	8.6	12.2	4.5	9.1
	Ens. sup. : master	6.9	7.8	7.1	5.3	1.7	4.1	5.0	2.5	4.0
	Doctorat	1.4	0.0	1.2	0.6	0.1	0.4	0.6	0.4	0.5
	Autre	1.4	0.0	1.2	1.4	2.3	1.6	1.5	2.2	1.8
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Femmes	Cycle 1 : précoce	6.2	4.0	5.9	3.9	3.5	3.8	3.0	4.1	3.5
	Cycle 1 : préscolaire	8.1	8.0	8.1	11.6	14.2	12.4	10.2	13.9	11.7
	Cycle 2-4 : primaire	35.0	32.0	34.6	30.3	43.3	34.4	29.9	43.0	35.2
	Second. classique	15.0	28.0	16.8	17.6	16.0	17.1	20.4	16.9	19.0
	Second. génér./techn./prof.	13.1	12.0	13.0	14.9	12.6	14.1	14.0	10.4	12.6
	Ens. spécialisé	0.0	0.0	0.0	1.0	0.6	0.9	0.7	0.6	0.7
	Brevet de maîtrise	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
	Ens. sup. : cycle court	1.9	4.0	2.2	1.7	0.8	1.4	1.3	0.5	1.0
	Ens. sup. : bachelor	10.6	8.0	10.3	11.7	4.0	9.3	13.1	4.9	9.8
	Ens. sup. : master	7.5	4.0	7.0	5.5	1.8	4.3	5.3	2.7	4.3
	Doctorat	1.2	0.0	1.1	0.6	0.2	0.4	0.6	0.4	0.5
	Autre	1.2	0.0	1.1	1.3	3.0	1.8	1.4	2.3	1.8
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Hommes	Cycle 1 : précoce	3.1	0.0	2.6	3.8	4.9	4.2	3.2	4.2	3.6
	Cycle 1 : préscolaire	13.3	11.5	13.0	11.6	15.6	12.9	10.2	14.3	11.9
	Cycle 2-4 : primaire	25.8	46.2	29.2	32.4	42.1	35.5	31.6	43.1	36.2
	Second. classique	16.4	7.7	14.9	17.0	14.5	16.2	18.4	16.2	17.5
	Second. génér./techn./prof.	21.9	19.2	21.4	16.3	14.7	15.8	16.6	12.1	14.8
	Ens. spécialisé	0.8	0.0	0.6	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.8
	Brevet de maîtrise	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1
	Ens. sup. : cycle court	1.6	0.0	1.3	1.2	0.1	0.9	1.1	0.4	0.8
	Ens. sup. : bachelor	7.8	3.8	7.1	9.7	4.1	7.9	11.3	4.1	8.4
	Ens. sup. : master	6.2	11.5	7.1	5.0	1.6	4.0	4.8	2.2	3.7
	Doctorat	1.6	0.0	1.3	0.6	0.1	0.4	0.5	0.4	0.4
	Autre	1.6	0.0	1.3	1.5	1.5	1.5	1.5	2.1	1.8
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

2.4 Langues

Le recensement de la population aborde le sujet des langues à travers trois questions. Tout d'abord, la langue principale, c'est-à-dire la langue dans laquelle les personnes pensent et connaissent le mieux. Pour cette question, un seul choix était possible. Ensuite, la ou les langues parlées habituellement à la maison ainsi que la ou les langues parlées habituellement à l'école (pour les étudiants) ou au travail (pour les travailleurs). Pour ces deux questions, plusieurs choix étaient possibles. Les tableaux de ce chapitre se concentrent sur toute la population en âge de parler et ayant répondu à ces questions.

Comme l'indique le tableau 2.11, le luxembourgeois est la **langue principale** de 76.6% des résidents de la commune de Nommern, de 57.3% de ceux du canton de Mersch et de 48.9% de ceux de l'ensemble du pays. Toutefois, la langue principale varie fortement en fonction de la nationalité. Ainsi par exemple, parmi les résidents de nationalité luxembourgeoise de la commune, 91.1% parlent le luxembourgeois comme langue principale, tandis que parmi la population résidente de nationalité étrangère de la commune, seulement 8.6% le parlent comme langue principale.

Table 2.11: Langue principale selon la nationalité (%)

Commune				Canton			GDL		
Nationalité				Nationalité			Nationalité		
Langue	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.
Luxembourgeois	91.1	8.6	76.6	83.8	6.4	57.3	81.1	5.3	48.9
Français	3.8	19.8	6.6	5.2	16.9	9.2	7.0	25.6	14.9
Allemand	0.8	8.6	2.2	1.5	4.6	2.6	1.5	4.8	2.9
Portugais	1.4	35.8	7.5	4.2	41.9	17.1	3.5	31.5	15.4
Italien	0.4	3.7	0.9	0.4	3.5	1.5	0.9	7.2	3.6
Anglais	0.4	1.6	0.6	1.3	5.6	2.8	1.6	6.3	3.6
Autre	2.2	21.8	5.7	3.6	21.0	9.6	4.5	19.3	10.8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le tableau 2.12 s'intéresse quant à lui à l'utilisation des **langues à la maison**. Ici, les pourcentages ne peuvent être additionnés puisque plusieurs réponses étaient possibles. Dès lors, le tableau montre que 83.5% des résidents de la commune parlent le luxembourgeois à la maison, contre 64.1% de ceux du canton et 55.5% de ceux de l'ensemble du pays. A nouveau, les langues parlées à la maison varient en fonction de la nationalité. Ainsi par exemple, 79.0% des Luxembourgeois de la commune parlent le luxembourgeois à la maison contre 4.5% des étrangers de la commune.

Table 2.12: Langues parlées à la maison selon la nationalité (%)

Commune				Canton			GDL		
Nationalité				Nationalité			Nationalité		
Langue	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.
Luxembourgeois	79.0	4.5	83.5	59.2	4.9	64.1	50.5	5.0	55.5
Français	12.6	5.5	18.1	13.3	11.4	24.6	14.1	16.1	30.2
Allemand	6.0	3.2	9.2	6.5	2.7	9.1	5.9	3.2	9.1
Portugais	5.1	6.7	11.8	7.2	14.1	21.4	5.4	13.4	18.8
Italien	0.4	0.7	1.1	1.3	1.4	2.7	1.9	3.1	5.0
Anglais	3.1	1.3	4.4	4.5	4.6	9.0	4.3	6.6	10.9
Autre	4.4	4.2	8.6	5.5	9.4	14.9	5.7	11.4	17.1

Comme pour les langues parlées à la maison, les pourcentages des deux tableaux suivants ne peuvent être additionnés car le questionnaire du recensement permettait de cocher plusieurs langues. Comme le montre le tableau 2.13 des **langues au travail**, 85.6% des personnes en emploi habitant la commune de Nommern parlent le luxembourgeois au travail. Ce pourcentage varie selon la nationalité des résidents. Ainsi, parmi les résidents luxembourgeois en emploi de la commune, 80.7% parlent le luxembourgeois au travail. Cela concerne 5.0% des résidents étrangers en emploi de la commune. Dans le canton, au total, 64.9% des résidents en emploi parlent le luxembourgeois au travail contre 53.5% au niveau national.

Table 2.13: Langues parlées au travail selon la nationalité (%)

Commune				Canton			GDL		
Nationalité				Nationalité			Nationalité		
Langue	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.	Etr.	Lux.	Tot.
Luxembourgeois	80.7	5.0	85.6	58.2	6.7	64.9	6.4	47.1	53.5
Français	50.0	11.1	61.1	41.3	26.7	68.0	33.2	35.4	68.7
Allemand	39.6	4.5	44.0	29.8	6.2	36.0	6.5	23.3	29.8
Portugais	4.6	4.5	9.1	5.6	10.5	16.2	10.4	4.2	14.6
Italien	0.2	0.3	0.5	1.1	1.3	2.3	2.6	1.5	4.1
Anglais	25.2	5.0	30.1	21.3	15.6	36.9	22.2	18.0	40.2
Autre	2.2	1.5	3.8	2.2	4.0	6.2	4.9	2.1	7.0

Enfin, le tableau 2.14, similaire aux précédents, présente les **langues parlées à l'école** par les élèves et étudiants, selon leur nationalité. 79.5% des étudiants de la commune parlent le luxembourgeois à l'école. Ce chiffre est de 80.7% au niveau cantonal, et de 75.0% au niveau national. Parmi les étudiants luxembourgeois de la commune, 62.5% parlent cette langue à l'école. Cela concerne 17.0% des étudiants étrangers de la commune.

Table 2.14: Langues parlées à l'école selon la nationalité (%)

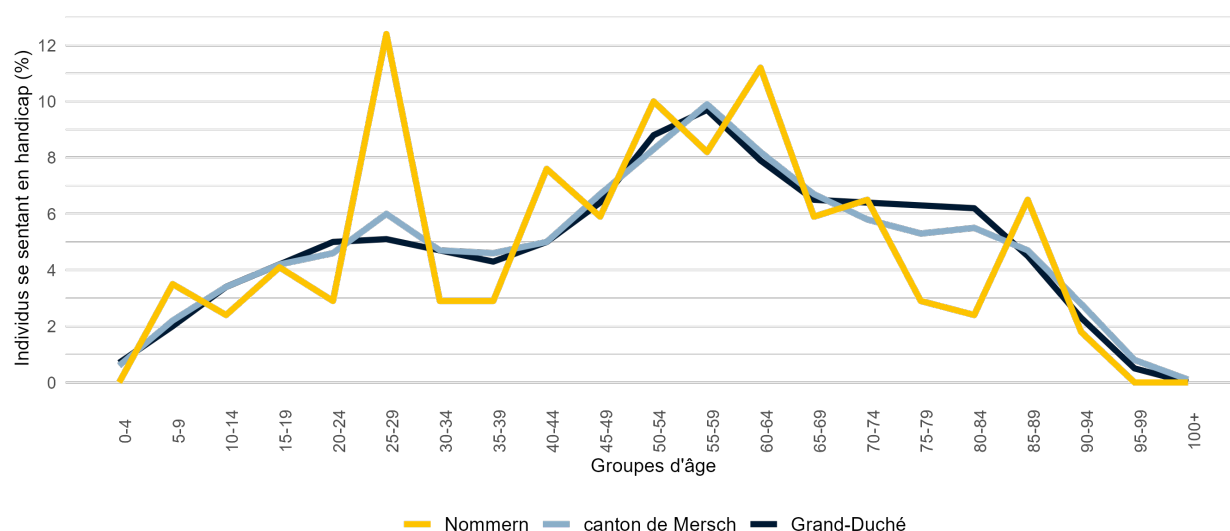
Commune				Canton			GDL		
Nationalité				Nationalité			Nationalité		
Langue	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.	Lux.	Etr.	Tot.
Luxembourgeois	62.5	17.0	79.5	52.5	28.2	80.7	46.2	28.8	75.0
Français	34.8	12.5	47.3	25.6	21.6	47.3	24.6	25.7	50.3
Allemand	36.6	4.5	41.1	23.7	13.4	37.1	20.7	14.1	34.8
Portugais	4.5	3.6	8.0	6.0	6.9	12.9	4.2	7.9	12.0
Italien	0.9	0.0	0.9	0.3	0.3	0.5	0.5	0.7	1.2
Anglais	16.1	3.6	19.6	13.1	9.0	22.1	12.2	11.6	23.8
Autre	1.8	5.4	7.1	2.0	2.7	4.7	2.2	2.9	5.2

2.5 Situation de handicap

Contrairement aux recensements précédents, celui de 2021 aborde pour la première fois la thématique du handicap, présentée dans ce chapitre. Chaque question liée au handicap fait référence au handicap subjectif, c'est-à-dire que les réponses reposent uniquement sur le ressenti de chaque individu.

Tout d'abord, le graphique ci-dessous présente la **répartition par âge** des personnes se déclarant en situation de handicap dans la commune, le canton et l'ensemble du pays. La somme des pourcentages de chaque niveau géographique est donc 100%. Ainsi par exemple, parmi les individus de la commune se sentant en situation de handicap, 8.2% sont âgés de 55 à 59 ans.

Graphique 2.7 : Situation de handicap par groupes d'âge



Ensuite, le tableau 2.15 détaille quant à lui les **types de handicap**. Il convient de souligner qu'un individu se sentant en situation de handicap peut en indiquer plusieurs types. Parmi les individus de la commune se sentant en situation de handicap, 64.1% se disent malvoyants, contre 60.4% dans le canton et 59.5% dans l'ensemble du pays. La malvoyance apparaît comme le handicap le plus courant selon les données recueillies. Cela est dû au fait que de nombreuses personnes portant des lunettes se considèrent comme malvoyantes. Le graphique 2.8 montre par ailleurs que la majorité des personnes ayant indiqué ce type de handicap déclarent une malvoyance légère.

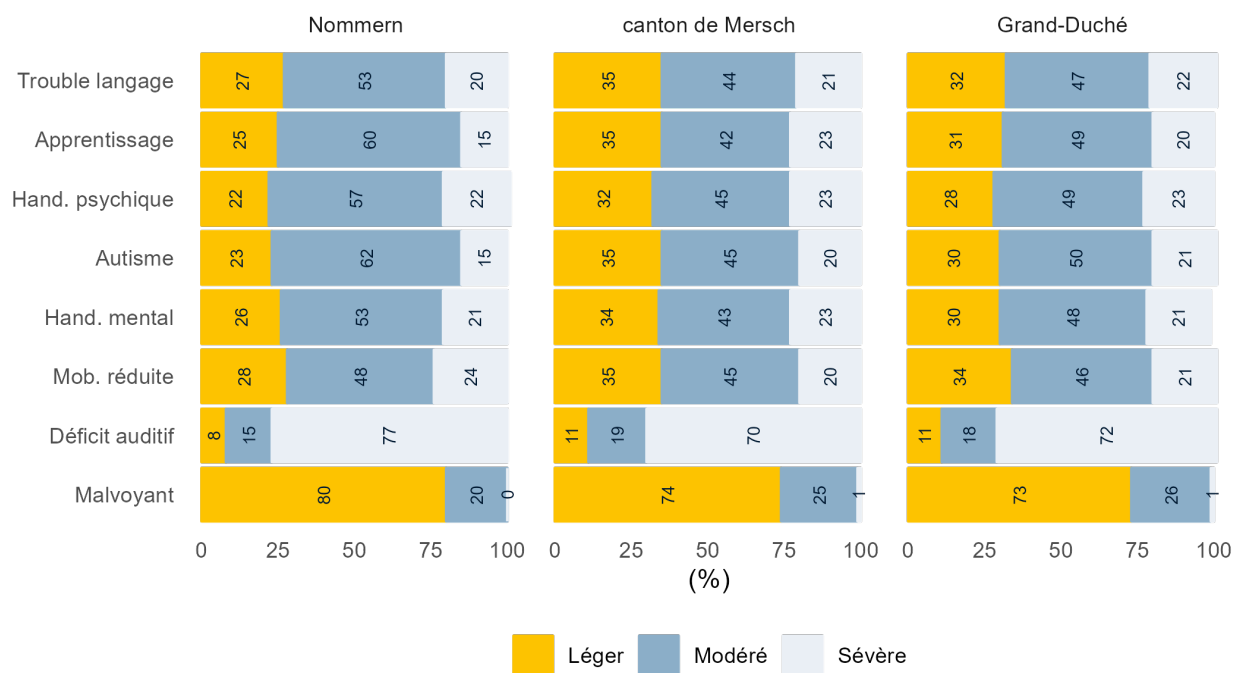
Table 2.15: Types de handicap (%)

	Commune	Canton	GDL
Type de handicap	%	%	%
Malvoyant	64.1	60.4	59.5
Déficit auditif	15.3	15.4	17.0
Mobilité réduite	27.1	23.5	26.6
Handicap mental, intellectuel	11.2	11.9	13.0
Trouble du spectre autistique	7.6	10.1	10.6
Handicap psychique	13.5	12.6	13.9
Trouble d'apprentissage	11.8	11.8	12.7
Trouble du langage, communication	8.8	11.4	12.6

Le graphique 2.8 représente comme cité plus haut le **degré de sévérité** par type de handicap. Ainsi, parmi toutes les personnes se disant malvoyantes dans la commune de Nommern, 80% déclarent une malvoyance légère, 20% une malvoyance modérée et 0% une malvoyance sévère.

De manière générale, on observe une différence de degré de sévérité entre ceux déclarant une malvoyance et ceux déclarant un déficit auditif. Tandis que la malvoyance est plus souvent légère, c'est l'inverse pour le déficit auditif qui est en majorité sévère. Concernant les autres types de handicap, la moitié des individus déclarent généralement un niveau modéré. Il faut toutefois être attentif aux analyses car le nombre de personnes par type de handicap est souvent faible, surtout au niveau communal, et peut donc influencer les pourcentages dans un sens ou dans l'autre.

Graphique 2.8 : Degré de sévérité par type de handicap (%)



2.6 Mobilité

Le recensement de la population contient également un volet lié à la mobilité des personnes en emploi ou suivant un enseignement.

Le tableau 2.16 permet dans un premier temps de déterminer le **lieu de travail ou d'étude** (tous niveaux confondus, de l'enseignement précoce au doctorat) des individus concernés. La majorité des résidents en emploi travaillent au Luxembourg comme la plupart des étudiants y poursuivent leurs études, même si cette proportion est moins élevée que pour les travailleurs. En effet, parmi les 665 travailleurs de la commune, seulement 1.2% travaillent à l'étranger contre 18.3% des 353 étudiants, qui étudient à l'étranger.

Table 2.16: Lieu de travail et d'étude des individus en emploi ou étudiants de la commune

Lieu de travail	En emploi		Etudiants	
	Freq.	%	Freq.	%
Luxembourg	641	97.1	255	81.7
Etranger	8	1.2	57	18.3
Variable	11	1.7	-	-
Inconnu	5	-	41	-
Total	665	100	353	100

Le recensement permet également de déterminer les **communes de travail et d'étude**. Les deux premières communes de travail des résidents de la commune de Nommern sont Luxembourg et Nommern, qui attirent respectivement 148 et 69 travailleurs de la commune, soit 26.1 et 12.1% de tous les travailleurs de la commune travaillant dans le pays (et dont la commune de travail est connue). La répartition des étudiants par communes d'étude est quant à elle quelque peu différente. 49.8% des étudiants habitant la commune (et étudiant au Grand-Duché) poursuivent leurs études dans la commune de Nommern.

Table 2.17: Top-10 des communes de travail et d'étude des individus en emploi ou étudiants de la commune, travaillant/étudiant au Luxembourg

En emploi				Etudiant		
Top-10	Commune	Freq.	%	Commune	Freq.	%
1	Luxembourg	148	26.1	Nommern	126	49.8
2	Nommern	69	12.1	Diekirch	37	14.6
3	Ettelbruck	48	8.5	Luxembourg	27	10.7
4	Mersch	45	7.9	Mersch	17	6.7
5	Diekirch	34	6.0	Ettelbruck	12	4.7
6	Bissen	16	2.8	Esch-sur-Alzette	8	3.2
7	Colmar-Berg	15	2.6	Mamer	5	2.0
8	Schieren	10	1.8	Redange-sur-Attert	4	1.6
9	Lintgen	10	1.8	Schieren	4	1.6
10	Bertrange	9	1.6	Bettendorf	3	1.2

Enfin, les **moyens de transport** utilisés diffèrent également selon que les individus soient étudiants ou travailleurs. Le tableau 2.18 liste les différents moyens de transport et permet aussi de distinguer si les personnes utilisent un seul (« Unique ») ou plusieurs (« Multi ») moyens de transport. La catégorie « Multi - Train », par exemple, signifie que la personne utilise plusieurs moyens de transport mais principalement le train. La catégorie « Multi - Indéterminé » signifie quant à elle que la personne utilise plusieurs moyens de transport mais qu'il n'est pas possible de déterminer lequel est prédominant.

En général, les travailleurs du Grand-Duché se rendent sur leur lieu de travail en voiture, le plus souvent en tant que conducteur. C'est le cas de 60.0% des travailleurs résidant dans le pays, alors que les étudiants du pays, eux, empruntent plus souvent le bus (23.5%) ou se rendent dans leur établissement scolaire à pied (19.9%).

Table 2.18: Moyen de transport principal des travailleurs et étudiants (%)

Transport principal	Commune			Canton			GDL		
	En emploi	Etudiant	Total	En emploi	Etudiant	Total	En emploi	Etudiant	Total
Unique - Pied	5.2	4.0	4.8	3.6	11.9	6.0	5.6	19.9	9.8
Unique - Vélo élec.	0.2	0.4	0.2	0.1	0.1	0.1	0.4	0.2	0.3
Unique - Vélo	0.3	1.1	0.6	0.4	0.9	0.5	0.7	1.2	0.8
Unique - Moto, vélomoteur	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.2	0.0	0.1
Unique - Auto conducteur	69.6	8.7	49.7	69.3	6.3	50.8	60.0	5.9	44.1
Unique - Auto passager	0.5	9.0	3.3	1.8	11.0	4.5	2.1	11.8	4.9
Unique - Ramassage	0.2	9.0	3.1	0.5	8.9	3.0	0.6	5.3	2.0
Unique - Bus	0.7	28.2	9.7	2.6	24.1	8.9	5.1	23.5	10.5
Unique - Tram	0.2	0.4	0.2	0.1	0.8	0.3	0.5	0.9	0.6
Unique - Train	2.6	4.7	3.3	1.4	4.1	2.2	1.2	2.9	1.7
Unique - Trotti, skate	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1	0.1	0.2	0.1
Unique - Autre	0.2	3.6	1.3	0.4	2.0	0.8	0.4	1.2	0.6
Multi - Pied	0.7	0.0	0.5	1.8	5.3	2.8	4.2	7.0	5.0
Multi - Vélo élec.	1.4	0.0	0.9	0.8	0.0	0.6	0.7	0.1	0.5
Multi - Vélo	2.1	0.7	1.6	1.3	0.4	1.0	1.0	0.4	0.8
Multi - Moto, vélomoteur	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1
Multi - Auto conducteur	2.4	0.7	1.9	2.6	0.2	1.9	2.4	0.3	1.8
Multi - Auto passager	0.3	1.1	0.6	0.3	0.7	0.4	0.2	0.6	0.3
Multi - Ramassage	0.0	3.2	1.1	0.0	2.5	0.7	0.0	1.3	0.4
Multi - Bus	1.0	7.2	3.1	3.6	7.7	4.8	5.4	7.3	6.0
Multi - Tram	0.0	0.0	0.0	0.2	0.4	0.2	0.8	0.4	0.7
Multi - Train	6.8	11.6	8.4	4.2	4.9	4.4	2.8	2.9	2.8
Multi - Trotti, skate	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Multi - Autre	0.0	0.7	0.2	0.1	0.4	0.2	0.1	0.2	0.1
Multi - Indéterminé	5.4	5.8	5.5	4.8	7.2	5.5	5.5	6.4	5.7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

2.7 Ménages et conditions de logement

Les précédents chapitres s'intéressaient aux individus, mais le recensement, au-delà d'être un recensement de population, est également un recensement des ménages et des logements. Ce chapitre-ci se concentre donc sur les thèmes suivants : types de ménages, époque de construction et type de bâtiment, mode de jouissance du logement (propriétaire/locataire), type et prix du loyer, surface et nombre de pièces ainsi que combustible principal du logement. Les chiffres présentés font donc référence à un nombre de logements ou de bâtiments et pas à un nombre d'individus. En 2021, la définition de logement se confond avec celle de ménage. Ainsi, un logement (une unité d'habitation) correspond à un ménage.

Pour commencer, le tableau 2.19 comptabilise les **ménages selon leur type**. Les dix premiers types font partie des ménages privés. On y distingue trois sous-groupes selon qu'ils se composent de zéro, un ou plusieurs noyaux familiaux (où un noyau familial est un ensemble d'au moins deux personnes ayant un lien de filiation direct parent-enfant ou une relation de couple).

- Premièrement, les ménages non-familiaux, qui ne contiennent pas de noyau familial, sont soit constitués d'une seule personne, ou alors de plusieurs personnes mais n'ayant pas de lien direct (filiation parent-enfant ou relation de couple) appelés ménage multiples.
- Deuxièmement, on distingue également les ménages unifamiliaux, c'est-à-dire qui contiennent un seul noyau familial (et éventuellement une ou plusieurs personnes en plus qui ne font pas partie du noyau mais n'en forment pas un autre non plus). Cette catégorie comprend tous les couples avec ou sans enfant(s) ainsi que les parents seuls avec enfant(s).
- Troisièmement, les ménages multifamiliaux, qui contiennent plusieurs noyaux familiaux (par exemple, deux couples).

Enfin, par opposition aux ménages privés, on retrouve également les ménages collectifs, c'est-à-dire les institutions.

La commune de Nommern compte 522 ménages dont 190 sont des ménages de type « couple avec enfant(s), dont l'enfant le plus jeune a moins de 25 ans ». Parmi l'ensemble des ménages de la commune, cette catégorie représente 36.4% contre 31.6% dans le canton et 26.8% dans l'ensemble du pays.

Table 2.19: Types de ménage (unité : ménage)

	Commune		Canton	GDL
Type de ménage	Freq.	%	%	%
Ménage d'une personne	109	20.9	25.5	28.8
Ménage multiple	22	4.2	4.3	6.1
Couple sans enfant	105	20.1	22.6	22.0
Couple avec enfant(s) - 25 ans	190	36.4	31.6	26.8
Couple avec enfant(s) 25 ans et +	33	6.3	4.9	4.2
Père avec enfant(s) - 25 ans	5	1.0	1.1	1.2
Père avec enfant(s) 25 ans et +	5	1.0	0.7	1.1
Mère avec enfant(s) - 25 ans	32	6.1	5.0	5.4
Mère avec enfant(s) 25 ans et +	15	2.9	2.1	2.4
Ménage multifamilial	6	1.1	1.9	1.9
Ménage collectif	0	0.0	0.2	0.1
Total	522	100	100	100

Les deux tableaux suivants présentent les différents **types de bâtiments selon leur époque de construction**. Comme pour les ménages, on distingue deux types de bâtiments : les privés et les collectifs. Les bâtiments privés regroupent les maisons, les appartements et d'autres types (par exemple, des fermes, des hôtels ou des pensions de famille). Les bâtiments collectifs peuvent être de plusieurs types également (par exemple, des maisons de retraite ou de soins, des internats, des foyers pour jeunes ou adultes, des institutions religieuses) mais ils sont regroupés ici en une seule catégorie.

Si la structure de ces deux tableaux est identique, ils s'intéressent cependant à deux unités de mesure différentes. Le tableau 2.20 se focalise tout d'abord sur les bâtiments. La première colonne indique que la commune recense 466 bâtiments au total, dont 39 immeubles à appartements. Parmi ces 39 immeubles, 9 ont été construits avant 1919, soit 23.1% d'entre eux. A titre de comparaison, le canton compte 11.7% de tous ses immeubles à appartements construits avant 1919, tandis que le Grand-Duché dans son ensemble en compte 9.0%.

Le tableau 2.21 se focalise quant à lui sur les logements. Ainsi, parmi les 522 logements de la commune, 93 sont localisés dans des immeubles à appartements. Ce chiffre est plus élevé que dans le tableau précédent car un bâtiment de type immeuble à appartements contient généralement plusieurs logements. 16.1% de ces 93 logements sont dans des bâtiments ayant été construits avant 1919. Dans le canton, 7.7% des logements localisés dans des immeubles à appartements font partie de bâtiments construits avant 1919, contre 5.4% dans le pays.

Table 2.20: Epoque de construction selon le type de bâtiment (unité : bâtiment)

	Epoque de construction	Maison	Appartement	Autre privé	Collectif	Inconnu	Total
Nommern	Freq.						
	Avant 1919	60	9	9	0	0	78
	1919-1945	17	2	0	0	0	19
	1946-1960	12	1	2	0	0	15
	1961-1980	48	4	0	0	0	52
	1981-2000	117	9	2	0	0	128
	2001-2010	57	4	2	0	0	63
	2011-2015	48	6	0	0	0	54
	2016-2021	48	4	0	0	0	52
	Inconnu	2	0	0	0	3	5
	Total	409	39	15	0	3	466
	%						
	Avant 1919	14.7	23.1	60.0	0	-	16.9
	1919-1945	4.2	5.1	0.0	0	-	4.1
	1946-1960	2.9	2.6	13.3	0	-	3.3
	1961-1980	11.8	10.3	0.0	0	-	11.3
	1981-2000	28.7	23.1	13.3	0	-	27.8
	2001-2010	14.0	10.3	13.3	0	-	13.7
	2011-2015	11.8	15.4	0.0	0	-	11.7
	2016-2021	11.8	10.3	0.0	0	-	11.3
	Total	100	100	100	0	-	100
canton de Mersch	%						
	Avant 1919	13.4	11.7	64.2	15.8	-	13.9
	1919-1945	6.3	6.0	7.3	10.5	-	6.2
	1946-1960	5.9	4.9	4.4	0.0	-	5.7
	1961-1980	20.0	13.1	10.2	36.8	-	18.9
	1981-2000	25.7	16.1	5.8	0.0	-	23.9
	2001-2010	10.7	19.7	6.6	15.8	-	12.0
	2011-2015	8.6	12.4	1.5	5.3	-	9.0
	2016-2021	9.4	16.2	0.0	15.8	-	10.3
	Total	100	100	100	100	-	100
Grand-Duché	%						
	Avant 1919	10.8	9.0	56.7	16.6	-	11.2
	1919-1945	13.0	12.1	14.4	10.9	-	12.9
	1946-1960	11.7	11.9	8.5	14.1	-	11.7
	1961-1980	20.5	17.9	6.2	13.7	-	19.8
	1981-2000	22.2	16.9	7.7	14.1	-	21.0
	2001-2010	10.0	13.9	3.7	15.7	-	10.6
	2011-2015	5.5	7.9	1.6	5.1	-	5.9
	2016-2021	6.2	10.4	1.2	9.9	-	6.9
	Total	100	100	100	100	-	100

Table 2.21: Epoque de construction selon le type de bâtiment (unité : logement)

	Epoque de construction	Maison	Appartement	Autre privé	Collectif	Inconnu	Total
Nommern	Freq.						
	Avant 1919	60	15	9	0	0	84
	1919-1945	17	2	0	0	0	19
	1946-1960	12	1	2	0	0	15
	1961-1980	48	10	0	0	0	58
	1981-2000	117	25	3	0	0	145
	2001-2010	57	11	3	0	0	71
	2011-2015	48	18	0	0	0	66
	2016-2021	48	11	0	0	0	59
	Inconnu	2	0	0	0	3	5
	Total	409	93	17	0	3	522
	%						
	Avant 1919	14.7	16.1	52.9	0	-	16.2
	1919-1945	4.2	2.2	0.0	0	-	3.7
	1946-1960	2.9	1.1	11.8	0	-	2.9
	1961-1980	11.8	10.8	0.0	0	-	11.2
	1981-2000	28.7	26.9	17.6	0	-	28.0
	2001-2010	14.0	11.8	17.6	0	-	13.7
	2011-2015	11.8	19.4	0.0	0	-	12.8
	2016-2021	11.8	11.8	0.0	0	-	11.4
	Total	100	100	100	0	-	100
canton de Mersch	%						
	Avant 1919	13.4	7.7	63.7	15.8	-	11.7
	1919-1945	6.3	4.9	6.5	10.5	-	5.7
	1946-1960	5.9	3.5	3.6	0.0	-	4.9
	1961-1980	20.0	11.1	8.3	36.8	-	16.3
	1981-2000	25.7	21.5	8.3	0.0	-	23.7
	2001-2010	10.7	22.8	8.3	15.8	-	15.6
	2011-2015	8.6	11.0	1.2	5.3	-	9.5
	2016-2021	9.4	17.5	0.0	15.8	-	12.6
	Total	100	100	100	100	-	100
Grand-Duché	%						
	Avant 1919	10.8	5.4	49.0	16.6	-	8.4
	1919-1945	13.0	8.2	16.5	10.9	-	10.5
	1946-1960	11.7	9.0	9.2	14.1	-	10.3
	1961-1980	20.5	18.1	8.8	13.7	-	19.1
	1981-2000	22.2	19.9	8.5	14.1	-	20.8
	2001-2010	10.0	17.0	3.3	15.7	-	13.6
	2011-2015	5.5	9.4	2.9	5.1	-	7.5
	2016-2021	6.2	13.0	1.7	9.9	-	9.7
	Total	100	100	100	100	-	100

Tous les tableaux suivants utilisent ensuite la même unité de mesure : les logements privés. Tout d'abord, le tableau 2.22 s'intéresse au **mode de jouissance du logement**. « Propriétaire » signifie qu'au moins un membre du logement en est le propriétaire. « Locataire » signifie qu'au moins un membre en est locataire et qu'aucun autre n'en est le propriétaire. Dans la commune, 82.6% des ménages sont propriétaires de leur logement (cela représente 388 ménages), contre 76.5% dans le canton et 69.6% dans le pays.

Table 2.22: Mode de jouissance du logement (unité : logement privé)

	Commune		Canton	GDL
Mode de jouissance	Freq.	%	%	%
Locataire	67	14.3	21.4	28.0
Propriétaire	388	82.6	76.5	69.6
Logé à titre gratuit	10	2.1	1.6	1.9
Autre	5	1.1	0.5	0.5
Inconnu	52	-	-	-
Total	522	100	100	100

Comme présenté dans le tableau 2.23 ci-dessous, les ménages qui sont locataires de leur logement (ou dont le mode de jouissance est inconnu) paient en moyenne 1 073€ de **loyer** par mois dans la commune, contre 1 200€ dans le canton et 1 279€ dans le pays. La majorité des ménages paient un loyer normal. C'est le cas de 60 ménages de la commune (soit 95.2% des ménages dont le type de loyer est connu).

Table 2.23: Type et prix du loyer (unité : logement privé)

	Commune		Canton	GDL
Type de loyer	Freq.	%	%	%
Loyer normal	60	95.2	92.9	90.9
Loyer réduit	3	4.8	7.1	9.1
Inconnu	56	-	-	-
Total	119	100	100	100
Loyer moyen	1 073 €		1 200 €	1 279 €

Le tableau 2.24 de la page suivante présente les **surfaces en m²** des logements privés. Dans la commune, 291 ménages habitent un logement dont la surface est plus grande ou égale à 150m². Il s'agit donc de 60.0% des ménages privés de la commune. Ce chiffre est de 44.3% pour le canton et 36.7% pour le Grand-Duché. La surface moyenne par personne est de 74m² dans la commune.

Table 2.24: Surface du logement (unité : logement privé)

	Commune		Canton	GDL
Surface du logement	Freq.	%	%	%
Moins de 30 m2	1	0.2	0.8	1.3
30 à 39 m2	1	0.2	0.8	1.4
40 à 49 m2	7	1.4	1.4	2.2
50 à 59 m2	3	0.6	2.1	4.0
60 à 79 m2	20	4.1	8.3	11.3
80 à 99 m2	43	8.9	12.7	14.5
100 à 119 m2	35	7.2	10.7	10.8
120 à 149 m2	84	17.3	19.0	17.7
150 m2 ou plus	291	60.0	44.3	36.7
Inconnu	37	-	-	-
Total	522	100	100	100
Surface moyenne par personne	74 m2		69 m2	66 m2

En termes de **nombre de pièces**, 0.8% des ménages de la commune comptent une seule pièce (hors salles de bain, toilettes, entrées, halls, greniers et caves), contre 2.3% dans le canton et 3.6% dans l'ensemble du pays. En moyenne, les logements de la commune comptent 2.8 pièces par personne (voir tableau 2.25 ci-dessous).

Table 2.25: Nombre de pièces dans le logement (unité : logement privé)

	Commune		Canton	GDL
Nombre de pièces du logement	Freq.	%	%	%
1 pièce	4	0.8	2.3	3.6
2 pièces	17	3.4	5.7	8.0
3 pièces	26	5.3	11.0	13.0
4 pièces	61	12.3	13.9	15.4
5 pièces	80	16.2	18.0	16.2
6 pièces	106	21.4	17.7	15.8
7 pièces	85	17.2	13.5	11.6
8 pièces	47	9.5	8.2	7.8
9 pièces ou plus	69	13.9	9.6	8.6
Inconnu	27	-	-	-
Total	522	100	100	100
Nombre moyen de pièces par personne	2.8 pièces		2.6 pièces	2.6 pièces

Enfin, les trois derniers tableaux de ce chapitre se concentrent sur le **type de combustible** utilisé dans les logements privés. En premier lieu, le tableau 2.26 présente simplement le combustible principal. Dans la commune de Nommern, 353 ménages se chauffent au mazout. Il s'agit donc de 68.7% des ménages privés de la commune dont le combustible principal est connu. Dans le canton, 48.7% des ménages utilisent le mazout. Ce chiffre s'élève à 27.8% au Grand-Duché.

Table 2.26: Combustible principal (unité : logement privé)

	Commune		Canton	GDL
Combustible principal	Freq.	%	%	%
Mazout	353	68.7	48.7	27.8
Gaz naturel	0	0.0	35.5	59.2
Electricité	21	4.1	3.5	5.4
Pompe à chaleur	74	14.4	7.2	3.9
Bois	29	5.6	1.5	0.9
Pellets	28	5.4	2.5	1.5
Autre	9	1.8	1.1	1.4
Inconnu	8	-	-	-
Total	522	100	100	100

En deuxième lieu, le tableau 2.27 reprend les pourcentages d'utilisation des **types de combustible par type d'immeuble**. Parmi tous les ménages habitant une maison dans la commune, 66.7% utilisent le mazout comme combustible principal. Ce chiffre est de 52.7% dans le canton et de 34.6% au Grand-Duché.

Table 2.27: Combustible principal selon le type d'immeuble (%) (unité : logement privé)

	Type d'immeuble	Mazout	Gaz naturel	Electricité	Pompe à chaleur	Bois	Pellets	Autre	Total
Commune	Maison	66.7	0.0	4.4	17.1	5.1	4.6	2.0	100
	Appart.	84.3	0.0	0.0	4.5	2.2	7.9	1.1	100
	Autre privé	31.2	0.0	18.8	0.0	37.5	12.5	0.0	100
Canton	Maison	52.7	27.8	3.2	10.0	2.0	2.4	1.8	100
	Appart.	42.5	47.3	3.8	3.3	0.4	2.5	0.1	100
	Autre privé	61.0	9.1	5.2	2.6	14.3	5.8	1.9	100
GDL	Maison	34.6	51.1	3.2	5.7	1.4	1.7	2.3	100
	Appart.	21.2	67.3	7.3	2.3	0.2	1.2	0.5	100
	Autre privé	52.5	19.6	7.8	2.1	12.9	3.4	1.6	100

En troisième lieu, le tableau 2.28 détaille les pourcentages d'utilisation des **types de combustible par période de construction du bâtiment**. Par exemple, dans la commune, parmi tous les logements situés dans des bâtiments construits avant 1919, 65.1% utilisent le mazout comme combustible principal. Au niveau du canton, 62.3% des logements situés dans des bâtiments construits avant 1919 utilisent également le mazout comme combustible principal. Ce chiffre est de 41.0% au niveau national.

Table 2.28: Combustible principal selon l'époque de construction (%) (unité : logement privé)

	Epoque de construction	Mazout	Gaz naturel	Electricité	Pompe à chaleur	Bois	Pellets	Autre	Total
Nommern	Avant 1919	65.1	0.0	10.8	1.2	10.8	10.8	1.2	100
	1919-1945	78.9	0.0	0.0	0.0	5.3	5.3	10.5	100
	1946-1960	93.3	0.0	6.7	0.0	0.0	0.0	0.0	100
	1961-1980	87.0	0.0	1.9	1.9	5.6	0.0	3.7	100
	1981-2000	91.0	0.0	4.1	0.0	4.1	0.7	0.0	100
	2001-2010	70.4	0.0	2.8	4.2	7.0	12.7	2.8	100
	2011-2015	43.9	0.0	0.0	43.9	3.0	6.1	3.0	100
	2016-2021	18.6	0.0	1.7	67.8	5.1	6.8	0.0	100
canton de Mersch	Avant 1919	62.3	23.2	4.6	1.5	4.5	2.3	1.6	100
	1919-1945	50.2	39.7	3.7	1.5	2.1	1.3	1.5	100
	1946-1960	58.2	33.6	3.0	0.8	0.8	1.1	2.5	100
	1961-1980	60.3	29.4	6.1	1.0	0.9	1.0	1.1	100
	1981-2000	63.8	30.2	1.9	1.4	1.1	1.3	0.4	100
	2001-2010	39.4	50.4	0.7	4.3	1.2	2.7	1.2	100
	2011-2015	27.0	45.6	1.3	19.4	1.1	4.9	0.7	100
	2016-2021	14.5	39.8	7.1	31.5	1.0	5.7	0.4	100
Grand-Duché	Avant 1919	41.0	43.0	6.4	1.7	3.4	2.4	2.2	100
	1919-1945	25.7	64.8	5.4	1.0	0.8	0.7	1.5	100
	1946-1960	24.6	67.3	4.2	1.2	0.7	0.7	1.4	100
	1961-1980	34.5	58.9	3.9	0.7	0.5	0.6	0.9	100
	1981-2000	34.6	59.8	2.7	0.7	0.8	0.8	0.7	100
	2001-2010	25.3	66.0	2.9	2.5	0.7	1.5	1.1	100
	2011-2015	14.2	60.8	8.3	11.5	0.8	2.9	1.5	100
	2016-2021	8.1	50.2	15.2	20.7	0.5	4.5	0.9	100

3 Situation socio-économique de la population par localités à travers le recensement de 2021

Le recensement de la population, puisqu'il est exhaustif, permet d'obtenir des données à un niveau plus fin que celui des communes. Ainsi, ce troisième chapitre présente quelques variables détaillées par **localité**. Le premier tableau (3.1) liste dans un premier temps toutes les localités de la commune de Nommern et compare leur importance en termes de **nombre d'individus et de ménages**. 47.0% des habitants de la commune résident dans la localité de Cruchten, soit 680 personnes sur 1 446. Ces 680 personnes vivent dans 249 logements différents. Autrement dit, 47.7% des logements de la commune se situent dans cette localité.

Table 3.1: Nombre et pourcentage d'individus et de logements par localité

Localités	Individus		Logements	
	Freq.	%	Freq.	%
Cruchten	680	47.0	249	47.7
Schrandweiler	409	28.3	136	26.1
Nommern	318	22.0	123	23.6
Oberglabach	29	2.0	11	2.1
Niederglabach	10	0.7	3	0.6
Total	1 446	100	522	100

3.1 Individus

Les trois tableaux qui suivent se focalisent sur les individus par localité, et plus particulièrement sur leur âge, leur nationalité et leur statut sur le marché du travail.

Premièrement, le tableau 3.2 détermine la répartition des **groupes d'âge** dans chaque localité. Par exemple, 18.4% des habitants de la localité de Cruchten sont âgés de 0 à 14 ans.

Table 3.2: Groupes d'âge par localité (%)

Localités	Groupes d'âge						Total
	0 - 14	15 - 29	30 - 49	50 - 64	65 - 84	85 +	
Cruchten	18.4	17.5	30.1	23.4	9.3	1.3	100
Schrandweiler	20.0	23.7	26.2	20.5	8.8	0.7	100
Nommern	12.3	21.4	22.3	25.5	16.7	1.9	100
Oberglabach	20.7	13.8	24.1	24.1	10.3	6.9	100
Niederglabach	10.0	40.0	30.0	20.0	0.0	0.0	100

Deuxièmement, le tableau 3.3 indique le pourcentage de personnes de **nationalité luxembourgeoise ou étrangère** par localité. Dans la localité de Cruchten, 78.7% des habitants possèdent la nationalité luxembourgeoise.

Table 3.3: Nationalité par localité (%)

Localités	Nationalité		
	Lux.	Etr.	Total
Cruchten	78.7	21.3	100
Schrendweiler	88.0	12.0	100
Nommern	73.9	26.1	100
Oberglabach	79.3	20.7	100
Niederglabach	100.0	0.0	100

Troisièmement, le tableau 3.4 présente les **statuts sur le marché de l'emploi** par localité et distingue huit statuts différents : les personnes en emploi ; les élèves et étudiants ; les personnes au chômage ; les retraités ; les rentiers ; les personnes effectuant des tâches domestiques ; les personnes en invalidité permanente ; et enfin les autres statuts. Les personnes en emploi constituent 48.6% de la totalité des habitants de la localité de Cruchten.

Table 3.4: Statut sur le marché de l'emploi par localité (%)

Localités	Statut sur le marché de l'emploi								Total
	Empl.	Etud.	Chôm.	Retr.	Rent.	Tâch. dom.	Invalid.	Autre	
Cruchten	48.6	25.0	1.4	18.9	0.3	2.4	0.3	3.2	100
Schrendweiler	47.6	28.8	1.0	14.1	0.0	2.7	0.0	5.7	100
Nommern	42.7	20.4	1.6	25.2	0.3	3.2	1.6	4.9	100
Oberglabach	44.8	24.1	0.0	20.7	0.0	0.0	0.0	10.3	100
Niederglabach	77.8	22.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100

3.2 Ménages et logements

Les quatre prochains tableaux s'intéressent quant à eux aux indicateurs de ménage et de logement par localité.

Comme dans le tableau 2.19, le tableau 3.5 distingue les différents **types de ménages**, cette fois-ci par localité. Par exemple, 21.7% des ménages de la localité de Cruchten sont des ménages privés d'une seule personne.

Table 3.5: Type de ménage par localité (%) (unité : ménage)

Localités	Type de ménage								Total
	Mén. une pers.	Mén. multipl.	Couple sans enf.	Couple avec enf.	Père avec enf.	Mère avec enf.	Mén. multi- fam.	Mén. coll.	
Cruchten	21.7	4.4	22.5	41.0	1.6	7.2	1.6	0.0	100
Schrendweiler	16.9	2.2	17.6	53.7	1.5	7.4	0.7	0.0	100
Nommern	25.2	6.5	16.3	34.1	3.3	13.8	0.8	0.0	100
Oberglabach	9.1	0.0	36.4	36.4	0.0	18.2	0.0	0.0	100
Niederglabach	0.0	0.0	33.3	66.7	0.0	0.0	0.0	0.0	100

D'un point de vue de l'**époque de construction**, dans la localité de Cruchten, 14.2% des logements privés sont localisés dans un bâtiment construit avant 1919 (comme présenté dans le tableau 3.6), tandis que 16.5% des bâtiments privés eux-mêmes ont été construits avant 1919 (comme présenté sur le tableau 3.7).

Table 3.6: Epoque de construction par localité (%) (unité : logement privé)

Localités	Epoque de construction du bâtiment								Total
	Avant 1919	1919- 1945	1946- 1960	1961- 1980	1981- 2000	2001- 2010	2011- 2015	2016- 2021	
Cruchten	14.2	2.8	2.0	11.0	29.7	16.7	16.3	7.3	100
Schrendweiler	22.1	2.9	0.0	2.9	27.2	13.2	7.4	24.3	100
Nommern	13.2	5.8	8.3	21.5	26.4	7.4	12.4	5.0	100
Oberglabach	18.2	9.1	0.0	9.1	18.2	18.2	9.1	18.2	100
Niederglabach	33.3	0.0	0.0	0.0	33.3	33.3	0.0	0.0	100

Table 3.7: Epoque de construction par localité (%) (unité : bâtiment privé)

Localités	Epoque de construction du bâtiment								Total
	Avant 1919	1919-1945	1946-1960	1961-1980	1981-2000	2001-2010	2011-2015	2016-2021	
Cruchten	16.5	3.3	2.4	9.9	29.2	16.0	14.6	8.0	100
Schrondweiler	19.2	3.2	0.0	3.2	29.6	14.4	8.0	22.4	100
Nommern	14.4	6.3	9.0	23.4	24.3	7.2	10.8	4.5	100
Oberglabach	20.0	10.0	0.0	10.0	10.0	20.0	10.0	20.0	100
Niederglabach	33.3	0.0	0.0	0.0	33.3	33.3	0.0	0.0	100

Enfin, le tableau 3.8 différencie les **bâtiments privés selon leur type** (maison, immeuble à appartements ou autre). Dans la localité de Cruchten, 87.8% des bâtiments privés sont des maisons.

Table 3.8: Type d'immeuble par localité (%) (unité : bâtiment privé)

Localités	Type d'immeuble			Total
	Maison	Appart.	Autre privé	
Cruchten	87.8	8.5	3.8	100
Schrondweiler	90.4	7.2	2.4	100
Nommern	87.5	10.7	1.8	100
Oberglabach	90.0	0.0	10.0	100
Niederglabach	66.7	0.0	33.3	100

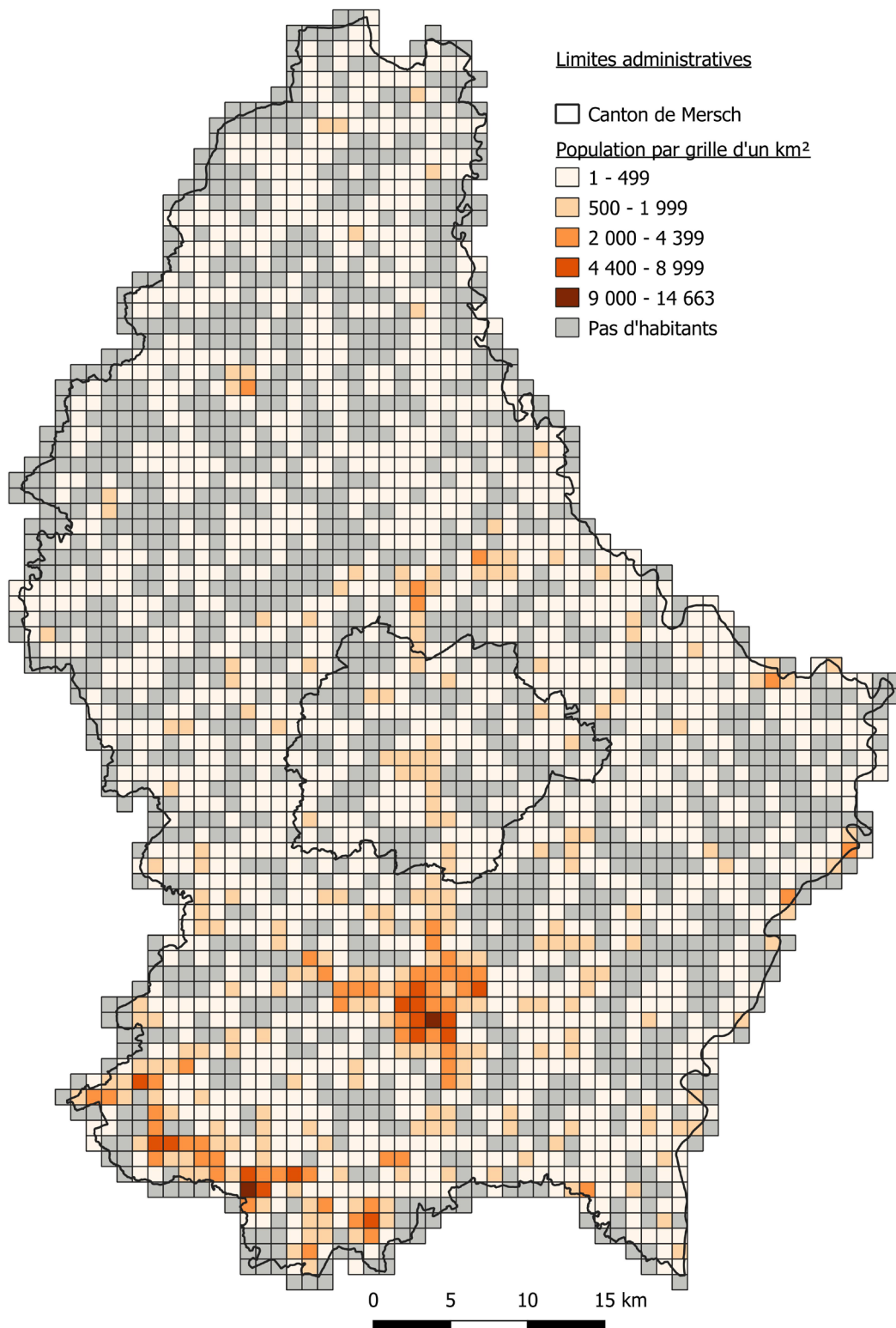
4 La population par km² à travers le recensement de 2021

Pour la première fois dans l'histoire des recensements de population, celui de 2021 permet d'obtenir des données par km². En effet, suite à un nouveau règlement européen, l'ensemble du territoire européen a été quadrillé selon une grille de carrés d'1km sur 1km, permettant des analyses territoriales à un niveau plus fin que celui des communes, ainsi qu'une comparabilité du découpage géographique entre les pays. Ce chapitre présente deux cartes, la première contenant la distribution de population par km², la deuxième la proportion d'étrangers par km².

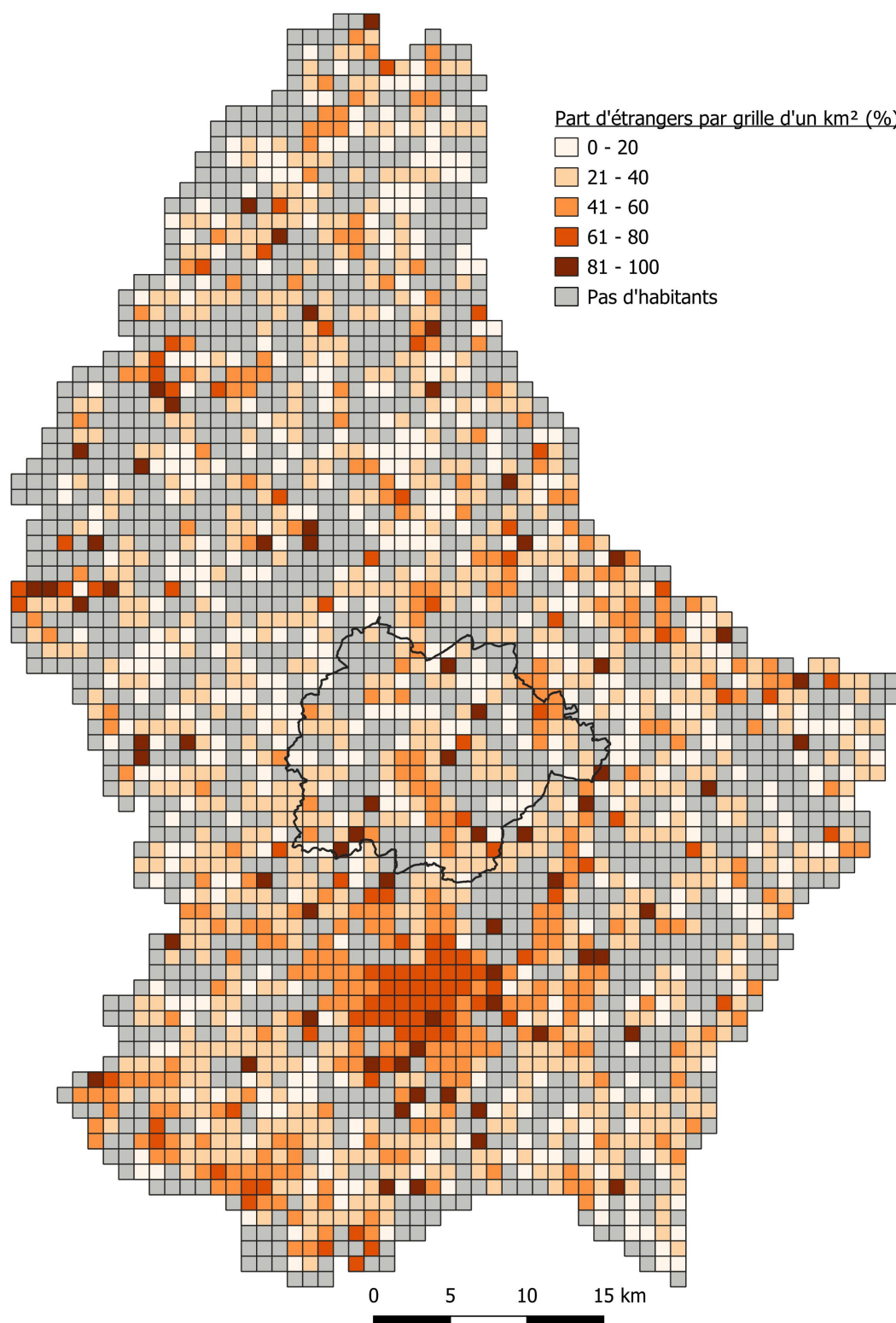
La carte 4.1 montre que la ville de Luxembourg ainsi que le bassin minier sud et sud-ouest sont les zones les plus peuplées du pays. Le km² le plus densément habité, à Luxembourg-Ville, concentre 14 633 habitants, tandis que le deuxième plus peuplé, à Esch-sur-Alzette, regroupe 11 196 personnes. Cette carte présente également le tracé du canton de Mersch afin de le situer dans le pays.

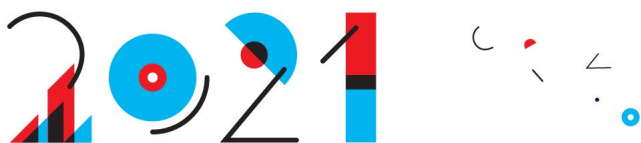
La carte 4.2 présente quant à elle le pourcentage de personnes de nationalité étrangère par km². Les zones regroupant de plus grandes proportions de personnes étrangères se situent surtout aux alentours de la capitale mais aussi aux frontières du pays où les nationalités se répartissent selon les pays limitrophes. Au-delà de la nationalité, le rapport n°9 du recensement, disponible sur le [portail statistique](#), approfondit également le sujet de la répartition géographique des résidents immigrés (nés à l'étranger) par km².

Carte 4.1 : Population par km²



Carte 4.2 : Part des étrangers par km²





Nous **comptons**, car vous **comptez** !

Recensement de la population | Luxembourg

A blurred background image showing a group of people walking on a street, likely during a census. The image is split diagonally, with the top half being white and the bottom half being blue.

STATEC

Pour en savoir plus
Bureau de presse
Tél 247-88 455
press@statec.etat.lu

STATISTIQUES.LU